

LE MAGAZINE DU BEAUVAISIS • N° 71 | JANVIER | 2021

Beauvaisis

notre territoire



2021 sourire

en Beauvaisis

Chaque sourire est un petit bonheur du quotidien

BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS



RESTONS UNIS ET SOLIDAIRES

Beauvaisais

notre territoire

Sommaire



édito

2021, l'espoir !

Au seuil de l'année 2021, je forme pour chaque habitant du Beauvaisis tous mes vœux de bonheur et de bonne santé pour les 12 mois à venir.

Les élus communautaires et municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une année lumineuse, apaisée et marquée à la fois par le reflux de l'épidémie de Covid-19 et par le retour à une vie plus « normale », loin des confinements et du couvre-feu.

Avant d'atteindre ce moment, nous avons encore du chemin à parcourir, tous ensemble. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour être des citoyens engagés et responsables, actifs et solidaires dans une période qui nécessite l'implication de tous.

Vous le savez, les projets que nous portons, tant pour l'Agglomération du Beauvaisis que pour la Ville de Beauvais, s'appuient sur trois axes complémentaires et interdépendants : prendre soin de la nature, prendre soin de l'homme et prendre soin de nos communes et, par là même, de notre cadre de vie.

Dans cette perspective, l'adoption finale du Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET) est une étape importante car ce plan va structurer nos politiques publiques, impulser de nouvelles dynamiques et apporter une contribution active à la lutte contre le réchauffement climatique.

Au côté du Contrat de Transition Écologique (CTE), le PCAET constitue désormais le socle de notre action collective. Nous nous appuyerons sur ces deux documents pour mettre en œuvre des actions dont l'objectif sera de prendre soin de notre environnement, dans toutes ses dimensions, pour mieux prendre soin de nos habitants.

Ce défi, les élus de votre commune et de votre agglomération ne pourront le relever seuls : chaque citoyen doit participer à l'indispensable élan collectif qui présidera aux indispensables changements que nous devons opérer pour pouvoir transmettre à nos enfants une planète sur laquelle ils pourront s'épanouir au cœur d'un environnement préservé.

Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Beauvaisis

VIE DE L'AGGLO	03	VIE MUNICIPALE DE BEAUVAIS	16
ÉCONOMIE	06	SOLIDARITÉ	20
TRANSPORT	08	ÉDUCATION	22
CADRE DE VIE - DÉCHETS	10	ENVIRONNEMENT	24
AMÉNAGEMENT	11	SPORT	25
SANTÉ	12	CULTURE	26
LE BEAUVAISIS EN IMAGES	13	LIBRE EXPRESSION	28
		INFOS PRATIQUES	29



Plan climat air énergie territorial du Beauvaisis

C'est adopté !

Le conseil communautaire de l'Agglomération du Beauvaisis a officiellement adopté son plan climat air énergie territorial (PCAET), à l'occasion de la séance du 11 décembre 2020. C'est une étape majeure à l'heure de la crise sanitaire, climatique et énergétique.

L'adoption du PCAET par les élus de l'Agglomération du Beauvaisis fait suite à la consultation publique qui s'est tenue du lundi 12 octobre 2020 jusqu'au dimanche 15 novembre 2020 inclus.

La synthèse des observations et des propositions du public ainsi que toutes les pièces composant le document final sont consultables sur le site internet www.beauvaisis.fr (rubrique plan climat).

En particulier, la « déclaration environnementale » permet de situer la manière dont il a été tenu compte du rapport environnemental, les motifs qui ont fondé les choix opérés et les mesures destinées à évaluer les incidences sur l'environnement de la mise en œuvre du plan.

Un engagement fort sur les 6 années à venir

Les 29 pilotes et les 42 partenaires engagés dans cette démarche vertueuse en faveur de l'environnement signeront une charte d'engagement au 1er trimestre 2021.

Ces acteurs de notre territoire seront les garants de la formalisation effective des 112 mesures du PCAET, et ce pour les 6 années à venir.

5 domaines d'actions

- 1) Le bâti
- 2) Les énergies renouvelables
- 3) Les transports
- 4) L'aménagement du sol
- 5) L'économie circulaire

5 objectifs

- 1) La baisse des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques
- 2) La réduction des consommations énergétiques
- 3) L'augmentation de la production locale d'énergies renouvelables
- 4) La séquestration du carbone
- 5) L'adaptation du territoire du Beauvaisis aux effets du changement climatique

Rejoignez le Groupe de Transitions des Entreprises du Beauvaisis

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis lance un dispositif inédit d'accompagnement collectif des entreprises du territoire vers une transition de leur modèle économique.

Dirigeant(e) d'une TPE/PME implantée sur le territoire de l'Agglomération du Beauvaisis, vous souhaitez concilier performances économique, sociale et environnementale, et engager une transition durable de votre modèle économique ? À vous de jouer, engagez-vous dans le Groupe de Transitions des Entreprises du Beauvaisis.

En partenariat avec ATEMIS, Réseau Alliances et le CJD Beauvaisis, ce Groupe de Transitions des Entreprises (GTE) bénéficiera de temps de formation, d'intercoaching entre dirigeants et d'un suivi individualisé avec des experts.

Outil de transformation qui a fait ses preuves - plus de 150 entreprises des Hauts-de-France accompagnées -, ce dispositif s'appuie sur les principes de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC).

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Judi 7 janvier, de 18h30 à 20h
à l'Hôtel de Ville de Beauvais (1, rue Desgroux)

Participation gratuite

Pour vous inscrire, vous pouvez envoyer un mail à s.mouette@beauvaisis.fr
ou appeler au 03 44 15 68 74



Fonds de Développement communautaire

200 000 euros

mobilisés pour les communes

Début octobre, une première programmation du Fonds de Développement Communautaire (FDC) avait été adoptée. Le conseil communautaire du 11 décembre dernier a validé une programmation complémentaire de 14 dossiers pour un montant de plus de 200 000 €.

Le FDC ne peut être sollicité que par les communes rurales de l'Agglo. Les projets présentés doivent concerner :

- la sauvegarde du patrimoine bâti,
- la construction de logements locatifs communaux,
- la construction d'équipements de services à la population (accueil périscolaire, petite enfance, culture, loisirs, sportif, cimetière, jardins familiaux),
- l'installation de dispositifs de vidéo-surveillance sur le domaine public (places, rues de la commune),
- des études préalables à la réalisation de projets éligibles au FDC,

- des parkings ou places de stationnements aménagés pour desservir un équipement ou un élément de patrimoine éligible au FDC.

La commune doit prendre à sa charge au moins 30 % du montant des travaux (hors taxe). Elle peut être soutenue pour trois projets maximum chaque année, le montant total des subventions ne pouvant dépasser 60 000 €. La subvention FDC est accordée en complément de subventions de l'État, de la Région ou du Département. En 2020, le FDC a soutenu 31 projets pour un montant total de 326 293 €.

LES PROJETS

Création d'un parking aux abords de l'école à Auchy-la-Montagne	Subvention FDC : 14 580 € (25 % du coût total des travaux)	Aménagement d'un verger conservatoire à Saint-Martin-le-Nœud	Subvention FDC : 2 811,80 € (25 % du coût total des travaux)
Création d'un parking engazonné à proximité du café restaurant « Les 4 vents » à Auteuil	Subvention FDC : 6 674,05 € (20 % du coût total des travaux)	Rénovation thermique de la maison des associations à Auneuil	Subvention FDC : 11 166,40 € (25 % du coût total des travaux)
Réfection de la toiture de l'église d'Auteuil	Subvention FDC : 9 776,13 € (15 % du coût total des travaux)	Rénovation thermique de la bibliothèque municipale à Auneuil	Subvention FDC : 6 695,22 € (25 % du coût total des travaux)
Construction d'un centre adolescent à Bresles	Subvention FDC : forfait de 60 000 € (montant total des travaux : 1 million d'€)	Réhabilitation de l'ancienne école en bibliothèque (remplacement des fenêtres) à Velennes	Subvention FDC : 1 137 € (8 % du coût total des travaux)
Réfection de la charpente et de la couverture du porche de l'église de Fontaine-Saint-Lucien	Subvention FDC : 1 375 € (20 % du coût total des travaux)	Remplacement de la chaudière de l'ancienne école de Velennes	Subvention FDC : 3 581 € (25 % du coût total des travaux)
Construction d'une salle polyvalente (1^{ère} tranche) à Goincourt	Subvention FDC : forfait de 60 000 € (montant total des travaux : 864 748,56 €)	Remplacement des fenêtres et changement de la porte d'entrée de l'ancienne garderie de Velennes	Subvention FDC : 1 347,27 € (25 % du coût total des travaux)
Construction d'un nouveau columbarium à Warluis	Subvention FDC : 1 518,75 € (25 % du coût total des travaux)	Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à Laversines	Subvention FDC : 19 465 € (25 % du coût total des travaux)

Une Agglo solidaire

Pendant le 1^{er} confinement, la Ville de Beauvais a accueilli les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire qui ne disposaient pas d'autre solution de garde. L'Agglo a décidé de prendre en charge tous les frais engendrés par cette opération de solidarité.

Entre le 17 mars et le 11 mai, 7 jours sur 7, la crèche Les P'tits Malicieux et trois accueils de loisirs beauvaisiens (Le Nautilus, La Buissonnière et L'Astuce) ont accueilli gratuitement les enfants des professionnels mobilisés pour soigner les malades de la Covid-19 et des participants à la chaîne de solidarité. L'accueil de ces enfants n'a engendré aucune facturation aux familles. La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a pris en charge le coût de ce geste solidaire dont le montant est évalué à 7 048,19 €.

Le conseil communautaire a souhaité élargir ces dispositions à l'ensemble des communes concernées. Ces dernières sont invitées à se tourner vers la CAB pour bénéficier de ce geste solidaire.

Auchy-La-Montagne

Des projets à l'école !

Impactée par l'épidémie de Covid-19 comme toutes les écoles de l'Agglo, l'école d'Auchy-La-Montagne n'a pas renoncé à ses projets !

Auchy-La-Montagne est en regroupement scolaire avec Luchy. La commune accueille trois classes : un CE1, un CE2/CM1 et un CM1/CM2. Les trois enseignantes travaillent avec deux accompagnants d'élèves en situation d'handicap. Une belle dynamique s'est construite pour accompagner les élèves au quotidien. Ainsi, en octobre 2019, les trois classes sont passées au numérique avec l'installation de deux tableaux blancs et d'un écran numérique interactifs. Dans un 2nd temps, 12 ordinateurs portables et 8 tablettes numériques ainsi qu'une valise routeur et la wifi compléteront l'équipement. L'école a également investi dans l'achat de robots de programmation. L'ensemble de ces matériels a permis la constitution d'un dossier pour obtenir le label « École numérique ».

Au moment du déconfinement, le 18 mai dernier, un « Guide de retour à l'école » a été mis en place afin de rassurer les parents et les élèves mais, surtout, les



projets mis entre parenthèses ont été relancés avec énergie !

Ainsi, le projet cirque des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2, interrompu par le confinement, a été finalisé cet automne. Il a été mené avec l'association beauvaisienne La Batoude qui a animé des séances sur place et accueilli les élèves à la salle Jacques-Brel à Beauvais. La classe de CE1 a même bénéficié de deux séances d'initiation.

Le projet pédagogique « L'école d'Auchy fait son cinéma » est en cours. C'est un parcours éducatif, artistique et culturel mobilisant les trois classes avec trois thématiques différentes : le journal télévisé avec la découverte du patrimoine pour les CE1, un docu-fiction sur la Première Guerre mondiale pour les CE2-CM1 et une fiction sur le cirque du 6 au 23 avril 2021, avec la reprise du projet de l'année dernière. Une sortie à l'ASCA a été organisée fin septembre pour une découverte de

l'histoire et des débuts du cinéma, et les enfants ont vu « Le voyage dans la lune » de Georges Méliès mis en musique.

Malgré la crise sanitaire qui bouleverse le planning, l'énergie des enseignantes reste intacte ! Le projet « Création en cours » verra un artiste travailler avec la classe de CM1/CM2. Trois enjeux les mobiliseront : le soutien à la création et à l'insertion professionnelle, la transmission de l'acte de création en lien avec le projet de l'artiste et la présence artistique dans les territoires ruraux.

Pour faire aboutir tous ces projets, les enseignantes peuvent compter sur l'association des parents d'élèves "Les P'tits Vagabonds", la mairie, la trousse à projets, la coopérative scolaire, mais aussi sur le soutien de l'association Kiwanis, de l'Éducation nationale et des élus du territoire !



Chantier d'insertion

L'Agglo prolonge son partenariat avec REB

En avril 2018, l'Agglo a signé une convention avec l'association Recherches Emplois Bury (REB) qui porte un chantier d'insertion « bâtiment » et un chantier d'insertion « espaces naturels ». Elle vient de la prolonger.

En 2018, l'Agglo est passée de 44 à 53 communes. Cette extension de territoire l'a amenée à expérimenter un partenariat avec l'association REB pour deux chantiers d'insertion, complémentaires de ceux qui étaient déjà gérés par ses soins. Les trois semaines d'interventions ponctuelles se sont révélées positives. L'expérience a donc été renouvelée en 2019 et en 2020 en portant à 15 semaines la durée d'intervention de ces chantiers d'insertion. La collaboration entre la CAB et l'association REB donnant toute satisfaction, tant en ce qui concerne la durée des chantiers que la qualité des travaux effectués, le conventionnement a été renouvelé pour 15 semaines en 2021 (chantiers d'insertion "Émulsion & Fil à plomb" et "Espaces naturels").

Vos commerçants et restaurateurs se réunissent



Fin novembre, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a ouvert la plateforme digitale **placedubeauvaisis.fr** qui a vocation à centraliser l'ensemble de l'offre disponible en Beauvaisis, dans des domaines tels que « alimentation », « bars et restaurants », « mode & bijoux », « beauté & bien-être », « maison & déco », « loisirs », « bricolage & jardinage », etc. Pour acheter et vendre en toute simplicité, votre marché local en ligne commence sur **placedubeauvaisis.fr**



Compte tenu de la situation difficile dans laquelle se trouvent les commerçants et les restaurateurs, la plateforme digitale **placedubeauvaisis.fr** a d'abord l'objectif de valoriser ces talents au niveau local ; les commerçants et les restaurateurs du Beauvaisis vont ainsi pouvoir donner une visibilité à leur activité et aux services qu'ils ont mis en place (ventes à emporter ou en livraison, retrait en magasin, etc.), et les consommateurs auront un point d'entrée unique pour accéder à l'offre locale.



▶ Pour les professionnels

Si vous souhaitez être informé-e du fonctionnement de la plateforme **placedubeauvaisis.fr** et la rejoindre, vous pouvez :

- contacter les opérateurs du groupe français Antidots, en charge de la gestion du site, au **04 79 75 36 11**
- adresser un mail à **contact@placedubeauvaisis.fr**
- ou remplir directement le formulaire : pro.360smartcity.fr/fiche-produit-beauvais/



Cette « market place » (ou site de commerce en ligne multi-vendeurs) est interactive ; elle a vocation à être enrichie progressivement (et durablement, y compris quand la crise de la Covid-19 sera derrière nous) par les professionnels du Beauvaisis, qui peuvent y créer leur page d'identité et même vendre leurs produits en ligne s'ils le souhaitent.

« *Place du Beauvaisis favorisera les circuits courts de consommation, si chers à nos yeux et à nombre de nos concitoyens, souligne Caroline Cayeux. En mutualisant nos ressources et en leur donnant une identité numérique, nous userons des mêmes armes que les géants du e-commerce, en y ajoutant notre force propre : la proximité avec le consommateur.* »

Une plateforme multiservice locale de référence

La mise en service de **placedubeauvaisis.fr** est l'un des résultats du travail mené par la Ville de Beauvais et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, depuis plusieurs années, pour opérer la transition numérique du territoire et accompagner les entreprises dans cette nécessaire transformation digitale. D'abord dédiée à valoriser les talents des commerçants et des restaurateurs, Place du Beauvaisis s'ouvrira ensuite progressivement à tous les acteurs du développement de l'Agglomération du Beauvaisis – entreprises, commerçants, artisans, professionnels libéraux, professionnels du tourisme, de l'immobilier ou du loisir, prestataires de services, associations, services publics, etc.

Cette plateforme multiservice est ainsi appelée à devenir l'espace numérique de référence des habitants du Beauvaisis ; ils pourront y prendre des réservations (spectacles, loisirs, restaurants, transports, soins...), participer au dynamisme du tissu associatif local... et, plus généralement, prendre toute leur part dans la vie en Beauvaisis.

Place du Beauvaisis sera le support de la démarche « smart city » dans laquelle s'inscrit l'Agglomération du Beauvaisis. « *Par le déploiement de technologies innovantes et collaboratives, nous voulons transformer durablement notre territoire en répondant à 3 enjeux prioritaires - écologique, économique et social, précise le maire de Beauvais, Caroline Cayeux. Pour améliorer le quotidien de chacun.* »



Le producteur local Beauvais

Des produits locaux de qualité, en circuit court !

Remplir son panier avec des produits locaux, en circuit court, c'est ce que propose la nouvelle boutique coopérative Le producteur local Beauvais, installée rue Louvet. Les clients peuvent y trouver des produits locaux de qualité dont ils connaissent la provenance.

La spécificité du Producteur local, qui a ouvert le 5 décembre 2020 en centre-ville, est de vendre uniquement des produits locaux en circuit court provenant d'un lieu situé à moins de 80 km pour les produits frais et des produits secs provenant d'un lieu situé à moins de 150 km.

Fonctionnant sur un modèle coopératif sous forme de SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif), le magasin reverse directement l'argent récolté aux producteurs et artisans locaux sans marge d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Autrement dit, la totalité du prix de vente d'un produit revient aux producteurs, qui se partagent ensuite les charges liées à la gestion du maga-

sin. Les clients trouvent en boutique une grande diversité de produits (miel, café, légumes, fruits, viande, fromage, œufs, chocolat, légumes secs...) qui sont produits et/ou transformés par les producteurs associés membres de la SCIC, grâce à un savoir-faire spécifique.

L'Agglo a appuyé ce projet - porté et mis en place par des producteurs locaux - qui s'inscrit dans le Contrat de Transition Écologique du Beauvaisis :

- en accompagnant les porteurs de projets dans la recherche de financement et dans la mise en relation avec des partenaires financiers ;
- en les accompagnant dans la recherche de locaux pour une implantation à Beauvais ;

- en relayant leur communication sur différents supports. Le magasin est approvisionné par une vingtaine de producteurs associés (80% d'agriculteurs et 15% d'artisans alimentaires), dont plus de la moitié sont situés à moins de 35 km du point de vente. Les clients peuvent se régaler de produits de qualité et du terroir cultivés ou fabriqués artisanalement près de chez eux.

LE PRODUCTEUR LOCAL BEAUVAIS

2 rue Louvet à Beauvais

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h

La BIPE, un coup de pouce aux projets étudiants

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de projets étudiants, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a mis en place une Bourse aux initiatives et projets étudiants (BIPE). Découvrez les lauréats 2020 et les conditions de participation pour 2021.

Deux étudiants récompensés en 2020

Deux étudiants ont été récompensés dans le cadre de la bourse aux initiatives et projets étudiants (BIPE) 2020. **Charles Bougy**, étudiant à l'ITII Picardie, a décroché une subvention de 3 000 € pour la douche automatisée baptisée " Wash & dry" qui permet de laver et de sécher des personnes à mobilité réduite. **Floriane Granger**, étudiante en 5^{ème} année d'agronomie et agro-industries à Unilasalle Beauvais, a quant à elle, décroché une dotation de 500 € pour sa journée thématique baptisée « Vers la résilience agricole », organisée le 3 décembre 2020 en visio-conférence. Elle portait sur la souveraineté alimentaire, la transition écologique et économique. Ces 2 projets se sont distingués par leur caractère innovant et technologique.

▶ Participez à l'édition 2021

En lançant la Bourse aux initiatives et projets étudiants 2021, l'Agglo souhaite donner un coup de pouce aux étudiants pour la réalisation de leurs projets. D'une dotation globale de 9 000 euros, elle est destinée aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur du Beauvaisis. L'appel à projets annuel est lancé du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les projets présentés devront impérativement s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- entrepreneuriat étudiant
- insertion professionnelle
- accueil des publics internationaux
- économie sociale et solidaire
- marketing territorial

Un comité de sélection analysera les dossiers afin d'émettre des propositions de subvention.

Renseignements au 03 44 15 68 67

#AGGLO

➔ TRANSPORT



klaxit arrive dans le Beauvaisis

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'est engagée dans le covoiturage domicile-travail avec Klaxit, disponible pour l'ensemble des habitants du territoire. Découvrez ce nouveau dispositif gagnant-gagnant !

Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 53 communes de l'Agglo seront subventionnés par la collectivité. Concrètement, les passagers voyageront gratuitement pendant les premiers mois de lancement, puis à un tarif préférentiel, quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés entre 2€ et 4€ pour chaque passager transporté. Soit un complément de revenu potentiel de 160€ par mois pour un conducteur qui transporterait 2 passagers sur 20 jours travaillés et 20 km. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises, qui proposent le service à leurs collaborateurs, et les collectivités territoriales, qui subventionnent les trajets effectués en covoiturage. L'Agglo a pu s'engager dans ce nouveau dispositif dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), votée en novembre dernier, qui permet aux collectivités locales de subventionner les trajets en covoiturage. Déjà en partenariat avec Nantes, Poitiers et une dizaine d'autres collectivités locales, Klaxit est proposé dans l'Agglo depuis le 21 septembre dernier.

Comment profiter de Klaxit ?

C'est très simple, il suffit de télécharger l'application mobile Klaxit (www.klaxit.com) qui met en relation passagers et conducteurs sur les contraintes spécifiques des trajets domicile-travail, en garantissant aux conducteurs un minimum de détour et en permettant aux

passagers de flexibiliser leurs horaires. Ils bénéficient également de la garantie retour MAIF, permettant au passager de rentrer chez lui gratuitement et sans avance de frais en cas d'annulation du conducteur.

Actions de sensibilisation auprès des principaux employeurs du territoire

Afin d'atteindre rapidement un nombre suffisant d'utilisateurs sur le territoire pour que les passagers trouvent facilement un conducteur sur leur trajet et à leurs horaires, 13 employeurs du Beauvaisis se sont engagés dans la démarche, représentant au total plus de 5 000 salariés parmi lesquels la Ville de Beauvais, l'Agglo, AGCO, GIMA ou le Centre hospitalier de Beauvais. Klaxit assure des actions de sensibilisation (ateliers sur site, communication auprès des collaborateurs, accompagnement personnalisé et formation des équipes projet des entreprises participantes) dans les entreprises pour convaincre un maximum de salariés d'adopter le covoiturage pour se rendre au travail.

Des objectifs économiques et écologiques pour l'Agglo

Selon Jacques Doridam, vice-président en charge des mobilités de l'Agglo, l'objectif est double : "Economique tout d'abord en complétant de manière



attractive l'offre de mobilités pour les salariés sur notre territoire, notamment en direction des plus de 20 000 « navetteurs » qui effectuent seuls en voiture le trajet quotidien entre leur domicile dans les 53 communes de notre agglomération et leur lieu de travail, principalement à Beauvais et sa proche couronne (Allonne, Goincourt Tillé). Ecologique ensuite, en réduisant la part modale de la voiture individuelle. Si ne serait-ce que 10 % des « navetteurs » adhèrent à ce dispositif de covoiturage domicile-travail, ce sont quelque 2 000 véhicules en moins qui encombreront nos routes aux heures de pointe et ce sera aussi autant de rejet de gaz à effet de serre en moins dans notre environnement quotidien ».

N'oublions pas les gestes barrières

Dans le cadre du déconfinement, le covoiturage est encouragé dès lors que le port du masque et les gestes barrières sont respectés. Le nombre de passagers est limité à 3, dont un assis à l'avant et deux assis à l'arrière. Tous les utilisateurs doivent accepter une charte d'engagement pour covoiturer en toute sécurité.

Plus d'information sur
www.klaxit.com



Nouveau programme d'action contre les « irritants » du réseau cyclable

Pour faciliter et développer la pratique du vélo, la Ville de Beauvais procède au réaménagement d'axes qualifiés « d'irritants », c'est-à-dire des discontinuités du réseau cyclable, des carrefours non aménagés ou encore des tronçons insuffisamment signalés.

Pour rouler à vélo dans de bonnes conditions de confort, l'idéal est de disposer d'un réseau cyclable continu et sécurisé. Dans une enquête de 2017, la fédération des usagers de la bicyclette (FUB) relevait que 79 % des cyclistes interrogés placent le développement du réseau comme premier facteur de développement de la pratique cyclable.

Or le développement d'un réseau continu et sécurisé suppose de créer de nouveaux axes, mais aussi d'agir sur l'existant. En particulier, il s'agit de résorber les « points noirs » ou « irritants » présents sur le réseau.

Dans son baromètre 2019 des villes cyclables, la FUB avait identifié les principaux « points noirs » du réseau cyclable de chaque ville testée à partir des réponses des usagers aux questionnaires de son enquête. Pour Beauvais, la plupart des signalements correspondent à des intersections situées sur le tour de ville.

Ces observations ont conforté les choix de la Ville de Beauvais dans la mise en œuvre d'un nouveau



programme de travaux visant à résorber progressivement ces « irritants ». Ce programme permettra, dans une première phase, d'assurer la continuité cyclable sécurisée du tour de ville, puis de traiter les « irritants » identifiés dans l'ensemble des quartiers.

Aux mois de novembre et de décembre 2020, la première intervention a consisté à créer, sur le boulevard Aristide-Briand, une voie verte, c'est-à-dire un aménagement mixte sur lequel cohabitent piétons, vélos et trottinettes

notamment. Cette voie verte relie l'extrémité de la piste déjà existante et le passage à niveau de la rue du Thérain, sur une longueur de 170 m.

L'aménagement de ce tronçon permet d'assurer la continuité cyclable entre les boulevards Aristide-Briand et Jules-Brière, en direction notamment de la gare SNCF. Ce projet permet aussi de sécuriser les abords du passage à niveau en dégagant la vue depuis le boulevard Briand.



Pour des balades nature sur la Trans'Oise

Afin de faciliter l'accès à la voie verte Trans'Oise, la Ville de Beauvais a procédé, en 2019, à l'aménagement d'un parking situé à son débouché ouest, rue de Pentemont.

La Trans'Oise est une voie verte, aménagée par le conseil départemental de l'Oise et ouverte à l'ensemble des modes doux (piétons, vélos, trottinettes, etc.), qui s'étend sur près de 240 km à travers le département. Depuis l'extrémité ouest de Pentemont, il est ainsi possible d'aller découvrir, par exemple, les beaux paysages du pays de Bray. Un embranchement permet également de rejoindre la commune d'Auneuil. L'accès à ce parking, rue de Pentemont, est libre et son utilisation est gratuite.



Objectif « zéro déchet »

pour des foyers bailleulois

Initialement prévu à partir de mars, le projet « Le Déclic Bailleulois » a pu démarrer fin septembre, en version digitale en raison du 2^{ème} confinement. Porté par la commune de Bailleul-sur-Thérain, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et le collectif associatif Beauvais en Transition, dont Zéro Déchet Beauvais, ce projet accompagne 21 foyers bailleulois, pendant 6 mois, dans leur démarche de réduction des déchets.

Ils sont 21 foyers de Bailleul-sur-Thérain, tous volontaires pour relever le défi : changer leurs habitudes de consommation pour produire moins de déchets et ainsi faire des économies.

Pendant le premier mois, en octobre, les foyers se sont contentés de peser quotidiennement leurs poubelles (ordures ménagères, tri sélectif, verre) et d'estimer le volume de leurs apports en déchetterie, sans changer leurs habitudes. Ces pesées seront ainsi analysées chaque mois, ce qui permettra de mesurer l'impact des éco-gestes qui ont été progressivement mis en place à partir de début novembre.

Confinement oblige, les premiers ateliers pratiques ont dû être reportés ; ils ont été remplacés par des rencontres en visioconférence qui ont permis aux participants de partager leurs premières impressions et de recevoir leurs premiers conseils.

Ils ont ainsi reçu une formation théorique sur le compostage (en jardin ou en appartement avec un lombricomposteur) et, en novembre, l'association Zéro Déchet Beauvais leur a proposé une astuce anti-gaspillage par jour*.

Toutes ces premières informations ont donné aux 21 foyers des pistes nécessaires pour orienter leurs efforts. Nous suivrons leur progression et verrons, dans les prochains mois, s'ils parviennent à devenir des foyers (presque) zéro déchet.

* Vous pouvez retrouver ces astuces, partagées chaque jour de novembre, sur la page Facebook / Zéro Déchet Beauvais



Le projet « Le Déclic Bailleulois » mobilise l'ensemble du foyer, y compris les enfants. Ici une jeune fille chargée de la pesée des déchets produits.

Les 21 foyers ont reçu un kit de démarrage, préparé par l'association Zéro Déchet Beauvais et le service Cadre de vie - Déchets de l'Agglomération du Beauvaisis. Il comprend :

- 1 bocal en verre de type « Le Parfait » (issu de la récupération)
- 1 sac à vrac en coton (des sacs supplémentaires seront créés lors d'un atelier de couture)
- 1 peson par foyer pour les pesées intermédiaires
- 2 brosses à dents en bois de la marque beauvaisienne Bioseptyl
- 1 gourde en inox Gaspajoe de 0.25 L
- 1 savon saponifié à froid et 1 shampoing solide
- 4 pailles en inox (aux familles uniquement)
- 1 boîte alimentaire
- le guide « La famille (presque) Zéro Déchet »



Les premières impressions d'un participant du « Déclic Bailleulois », Mme Nadège Chambon

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous inscrite au projet « Le Déclic Bailleulois » ?

On était déjà dans une démarche de réduction des déchets depuis plusieurs mois mais on stagnait. On s'est dit que ça nous permettrait d'apprendre davantage et de progresser, peut-être pas vers le zéro déchet mais vers moins de déchets.

Depuis que vous pesez vos déchets, qu'avez-vous remarqué ?

On avait relevé par le passé qu'on avait beaucoup diminué les déchets domestiques par certaines mesures. Mais on n'avait jamais pesé et on a pris conscience de ce que ça représentait. La pesée a permis aussi de nous encourager : on met en place des petites choses, donc des petites réductions, et le pesage permet de constater les effets de ces petites réductions.

Avez-vous des attentes concernant les ateliers ?

Tout simplement continuer d'apprendre sur les pratiques alternatives, notamment sur des sujets qui demandent des techniques particulières. Je pense, par exemple, à la fabrication de lessive ; après avoir mal lavé mon linge plusieurs fois, j'ai laissé tomber, c'est décourageant. Je crois beaucoup aux échanges de bonnes pratiques. Pour continuer de progresser, c'est important d'avoir des dynamiques collectives qui apportent de nouvelles idées.

Le Clos Saint-Antoine décroisonné

Dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain (NPNRU) de Beauvais, la SA HLM de l'Oise a engagé son programme de requalification du Clos Saint-Antoine, dans le quartier Argentine. Après les premiers travaux de rénovation du bâtiment B, la requalification a nécessité la démolition partielle du bâtiment A. Cette phase de déconstruction s'est achevée en décembre, et les travaux de rénovation des bâtiments vont se poursuivre.

Le long bras de l'engin de chantier s'est déployé, le 23 novembre, pour s'attaquer d'abord au bâtiment A – cage 23 qu'il a soigneusement « grignoté » par le haut. Le chantier de démolition s'est ensuite poursuivi pendant près d'un mois, au Clos Saint-Antoine, pour en dégager la totalité de la cage A31 et des parties des cages A27, A33 et A35.

Ces opérations de démolition par grignotage ont été menées par l'entreprise beauvaisienne De Koninck TP, membre du groupement d'entreprise conduit par Demathieu Bard, une autre entreprise locale. « C'est

un événement empreint d'émotion et je pense à tous nos concitoyens pour qui ces lieux évoquent tant de souvenirs, a souligné le maire de Beauvais, Caroline Cayeux, devant ce chantier impressionnant. Mais c'est la première étape d'une réhabilitation dont nous mesurerons les effets positifs. »*

Le programme de cette opération de réhabilitation s'articulera autour de 5 objectifs principaux :

- Améliorer thermiquement les logements
- Améliorer la sécurité des logements

- Améliorer le confort des logements
 - Renforcer la qualité technique des logements
 - Améliorer le cadre de vie de la résidence par le réaménagement des espaces extérieurs
- Cette requalification prendra fin en 2022. À terme, outre la transformation positive de l'habitat et de son environnement, le Clos Saint-Antoine sera davantage ouvert sur le quartier Argentine et sur la ville.

* Vous pouvez (re)voir les images du chantier de démolition sur youtube

Repérage des zones démolies



Façade avant bâtiment A 1/200

La réhabilitation dans le détail

Intérieur des logements

- Cuisine : remplacement des meubles-évier, reprise de la faïence
- Salle de bain, W-C : réfection complète, renouvellement des douches, blocs sanitaires
- Mise aux normes électriques
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Mise en place de volets roulants ou coulissants

Extérieur des logements

- Isolation par l'extérieur
- Création de deux ascenseurs
- Création de balcons et terrasses

- Remplacement des portes de logements
- Rénovation des parties communes
- Sécurisation des caves

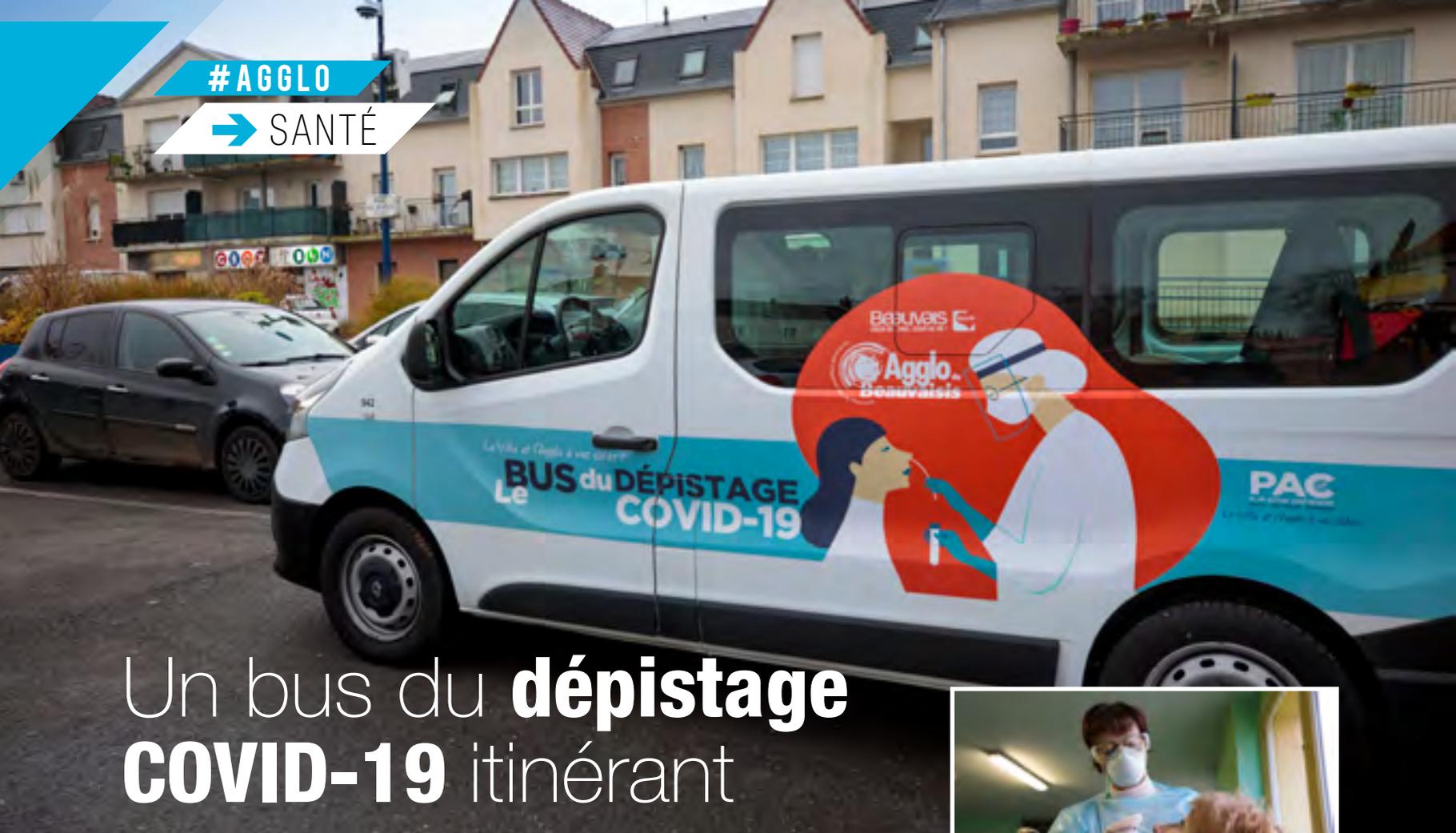
Aménagements des espaces extérieurs

- Création de voiries et de stationnements
- Création d'une aire de jeux
- Création de jardins partagés
- Création de deux locaux vélos
- Déplacement de la loge du gardien

Le coût d'investissement s'élève à 60 000 € TTC par logement

52 familles relogées

Le lancement du programme de réhabilitation du Clos Saint-Antoine avait été précédé d'un processus de relogement. 52 familles ont ainsi été relogées conformément aux souhaits qu'elles avaient exprimés, et 10 familles ont été relogées temporairement, en raison des nuisances inévitablement générées par le chantier, dans des logements meublés mis à disposition par la SA HLM de l'Oise.



Un bus du **dépistage COVID-19** itinérant

Cette opération a permis à des personnes habitant l'Agglo, éloignées des laboratoires, de se faire dépister par test PCR gratuitement et sans rendez-vous.

Dans le cadre du plan d'action confinement (PAC), la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a mis en place un dispositif de dépistage itinérant et gratuit pour rendre le dépistage accessible au plus grand nombre, et notamment dans les communes et les quartiers de Beauvais éloignés des laboratoires.

Avec la mise en place de ce bus, l'Agglo a souhaité simplifier les démarches des personnes qui présentaient des symptômes et voulaient se faire dépister mais qui rencontraient des difficultés à se déplacer jusqu'au centre hospitalier ou dans les laboratoires beauvaisiens. D'abord programmée du 30 novembre au 10 décembre, l'opération a été prolongée jusqu'au 23 décembre afin de répondre à la forte demande. Le soutien et la mobilisation des mairies ont permis de couvrir une grande partie du territoire.

Ces demi-journées de dépistage Covid-19 ont ainsi été organisées :

- dans les communes de Crèvecœur-le-Grand, Auneuil, Bresles, Hermes, Verderel-lès-Sauqueuse, Haudivillers, Warluis, Milly-sur-Thérain, Savignies, Saint-Paul, Laversines, Tillé, La Neuville-en-Hez, Goincourt, Saint-Martin-le-Nœud, Troissereux, Luchy, Berneuil-en-Bray, La Rue-Saint-Pierre, Francastel, Auteuil, Le Mont-Saint-Adrien, Rochy-Condé et Herchies.
- et dans les quartiers de Beauvais : St-Just-des-Marais, Argenteuil, St-Lucien, Marissel, Notre-Dame-du-Thil,

St-Jean, Voisinlieu et la ZAC de Ther (Beauvais-Allonne).

À la date du 15 décembre, 571 tests avaient été réalisés. « C'était une bonne initiative d'amener ce service à côté de chez moi », témoignait une dame âgée à la sortie de son test.

Les infirmières et infirmiers libéraux du territoire ont été partenaires de l'opération : pour chaque demi-journée de dépistage, deux d'entre eux se sont mobilisés. Ils ont travaillé en binôme, l'un assurant le prélèvement et l'autre s'occupant du dossier du patient. Les



laboratoires beauvaisiens Biolam et Cerballiance se sont chargés d'analyser les prélèvements et de transmettre les résultats aux patients dans les meilleurs délais. L'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise et la Ville de Beauvais (qui a mis à disposition le bus de dépistage) étaient également partenaires de cette opération.





En coulisses

Malgré l'épidémie de la Covid-19, elles/ils gardent le sourire et placent espoir et confiance dans cette année 2021. Ces sourires sont ceux de femmes et d'hommes qui vivent et font vivre le Beauvaisis. Une équipe de tournage est partie, au mois de décembre, à la rencontre de ces familles, de ces ouvriers, de ces agriculteurs et éleveurs, de ces soignants, de ces enseignants, de ces sportifs... pour partager avec vous, en cette fin d'année, des moments heureux d'humanité, de générosité et de bonne humeur communicative. **Ce film, intitulé « Sourire en Beauvaisis » est à (re)découvrir sur la page Facebook de Caroline Cayeux.**





Lancement de la « market place » Place du Beauvaisis

Les élus de l'Agglomération du Beauvaisis en charge du développement économique étaient aux côtés de Caroline Cayeux, fin novembre, pour le lancement de la plateforme digitale Place du Beauvaisis, dont l'objectif premier sera de centraliser l'offre commerciale disponible en Beauvaisis. Pour acheter et vendre en toute simplicité, votre marché local en ligne commence sur placedubeauvaisis.fr. Plus d'infos en page 6.



16 000 masques supplémentaires livrés à la CAB

2 masques lavables ont été fournis à chaque enfant des écoles élémentaires de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. La notice comportant une erreur – ne mettant pas en cause la qualité des masques mais qui avait alerté des parents –, le fabricant français Cosmoprotect a fait un geste commercial qui permettra de dépanner les familles ayant des difficultés pour se doter de cet équipement de protection indispensable.



Ryanair renforce sa présence à Beauvais

Le 3 décembre, le PDG de Ryanair, Eddie Wilson, a inauguré la base permanente que la compagnie a implantée à l'aéroport de Beauvais-Tillé. Une soixantaine de personnels navigants y sont d'ores et déjà rattachés et 2 avions y sont postés. L'installation de cette base permet l'ouverture de nouvelles lignes, comme celle de Béziers désormais desservie 3 fois par semaine.



Hommage aux morts en Afrique du Nord

Le 5 décembre, les autorités civiles et militaires se sont réunies au monument aux morts de Beauvais pour un dépôt de gerbes à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Malgré la situation sanitaire, la France a poursuivi son nécessaire devoir de mémoire.



Un nouveau cycliste beauvaisien chez les pros !

Le maire de Beauvais, Caroline Cayeux, a reçu Enzo Paleni, un grand espoir du cyclisme français qui a signé un contrat professionnel avec l'équipe Groupama-FDJ où il retrouvera un autre Beauvaisien, Arnaud Démare. Fidèle à son club formateur, Enzo Paleni, 18 ans, a également signé le renouvellement de sa licence amateur au Beauvais Team Cycliste.



Des dons en ligne pour l'AFM-Téléthon

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser l'habituelle mobilisation associative et citoyenne au service de l'AFM-Téléthon, mais les Beauvaisiens ont été invités à faire leurs dons sur le site internet de l'association. La Ville de Beauvais a remis un chèque de 2000 € pour aider l'action de l'AFM-Téléthon, à la fois dans les travaux de recherche sur les maladies rares et dans l'accompagnement des malades et des familles.



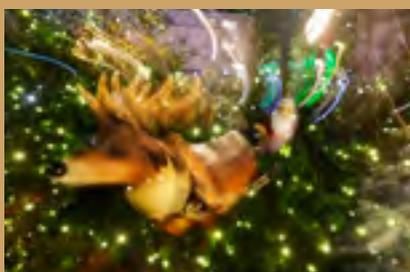
Journée nationale de la laïcité

Le 9 décembre, date anniversaire de l'adoption de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, les élèves du lycée des Jacobins présentaient des productions (textes, œuvres artistiques) témoignant de leur attachement aux valeurs républicaines et au « vivre ensemble ». Un arbre a également été planté en mémoire de Samuel Paty, ce professeur d'histoire-géographie sauvagement assassiné après avoir donné un cours sur la laïcité.



Hommage à Valéry Giscard d'Estaing

Comme partout en France, un rassemblement était organisé le 9 décembre, à Beauvais, sur la place Jeanne-Hachette, pour rendre hommage à Valéry Giscard d'Estaing, président de la République de 1974 à 1981, qui s'est éteint le 2 décembre à l'âge de 94 ans. Pour cet hommage national, les drapeaux ont été mis en berne et une minute de silence a été observée.



Beauvais illuminée

Malgré des festivités de fin d'année 2020 très particulières, les directions des Espaces publics, des Parcs et jardins et de l'Événementiel de la Ville de Beauvais se sont démenées pour créer des décors et des illuminations qui entraînent les Beauvaisiens et les visiteurs dans la magie de Noël.



Noël pour Tous, malgré tout

En raison du contexte sanitaire, l'événement « Noël pour Tous » n'a pas pu être programmé dans les conditions de fête habituelle, mais il n'était pas question de renoncer aux sourires des enfants au moment de découvrir leur surprise. Les élus du CCAS de Beauvais, épaulés par les élus du conseil municipal, ont fait la tournée des quartiers de Beauvais pour distribuer plus de 3000 jouets.



Championnat de France des économies d'énergie

La Ville de Beauvais veut relever le défi !

Beauvais va participer au Championnat de France des économies d'énergie. L'objectif ? Tenter de réduire au maximum sa consommation d'énergie.

Beauvais fait partie des 20 villes sélectionnées pour participer au tout premier Championnat de France des économies d'énergie entre villes. Lancé en 2021, il est organisé par l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) avec le soutien des ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et met en compétition 20 villes et leurs bâtiments municipaux qui devront réduire leur consommation énergétique au maximum pendant un an. Beauvais va concourir dans la catégorie "Championnat des villes" et fait partie des premières villes à s'être engagées dans ce championnat de France. Ce championnat est basé sur l'expérience de son prédécesseur "CUBE 2020", un concours annuel d'économies d'énergie pour les immeubles de bureaux, organisé par l'IFPEB, qui a rassemblé 600 participants en 5 ans qui ont réduit en moyenne leur consommation de 12% en un an.

Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires (de 40% d'ici 2030) est un objectif inscrit dans la loi, depuis le décret Tertiaire. À travers ce concours, l'IFPEB souhaite lancer une initiative collective en France, complémentaire des plans de rénovation et des innovations technologiques, et basée sur une méthodologie d'engagement éprouvée depuis 5 ans avec le concours CUBE 2020 qui comprend :

- Un groupe de pionniers chargé d'ouvrir la voie et de démontrer la faisabilité
- Des mesures qui objectivent les performances
- Des équipes dédiées, accompagnées par l'IFPEB
- Des éco-gestes concrets à effet immédiat : réglage des températures et des horaires de chauffage, extinction des éclairages, monitoring des consommations, remontées terrain...

En s'engageant dans ce championnat, la Ville de Beauvais démontre sa détermination à lutter contre le réchauffement climatique. Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, de multiples actions sont mises en place pour réduire la consommation d'énergie, notamment dans les bâtiments publics appartenant à la Ville mais aussi dans les parcs de logements publics et privés, en aidant à la réalisation de travaux d'isolation. En s'engageant dans ce challenge citoyen destiné à réduire les émissions de carbone à Beauvais et dans le Beauvaisis, la Ville se fixe de nouveaux défis qu'elle entend bien relever.

Plus d'information sur
<https://www.ifpeb.fr>



« Roues libres » vous aide à financer votre permis scooter

Pour aider les jeunes à financer leur permis scooter, la Ville de Beauvais, par l'intermédiaire du Blog 46, a créé le dispositif "Roues libres". Le principe ? Une aide financière en échange de quelques heures sur des chantiers éco-citoyens.

Parce que la mobilité est un facteur déterminant dans un parcours d'insertion professionnelle, la Ville de Beauvais, par l'intermédiaire du Blog 46, a lancé l'opération « Roues libres » ou l'aide au Permis apprenti motorisé (permis cyclomoteur et scooter de moins de 50 cm³). Destinée à lever les freins à l'emploi ou à la formation en matière de mobilité pour les jeunes beauvaisiens, elle permet de soutenir les plus jeunes dans cette période de crise épidémique qui rend la recherche et l'entrée sur le marché de l'emploi si difficiles. Concrètement, le

dispositif « Roues libres » permet d'attribuer une aide financière de 145 € selon les modalités suivantes :

- résider à Beauvais depuis 1 an
- être âgé(e) de 16 à 25 ans
- être lycéen(ne), étudiant(e), apprenti(e) ou demandeur d'emploi
- être dans une démarche d'insertion professionnelle et/ou connaître des problèmes de mobilité

Le jeune bénéficiaire de cette aide financière s'engagera à :

- effectuer 18 heures de contrepartie citoyenne lors de chantiers éco-citoyens planifiés et organisés par le Blog 46
- régler le coût de la formation à hauteur de 45 euros directement à l'auto-école.

RENSEIGNEMENTS

Auprès du Blog 46 : 03 44 45 20 07





Deux rapports de la CRC aux conseils municipal et communautaire

La Chambre Régionale des Comptes a contrôlé les comptes de l'ASBO et du comité de gestion du Théâtre du Beauvaisis. Ses rapports ont été présentés au conseil communautaire et au conseil municipal, l'Agglo et la Ville comptant parmi les financeurs publics de ces structures.

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'Association Sportive Beauvais Oise (ASBO) a porté sur la gouvernance et le respect du droit associatif,

les relations avec les financeurs publics et les moyens de l'association. Il concerne les exercices 2013-2014 à 2018-2019.

La CRC souligne l'existence d'un modèle économique « fragile, reposant largement sur le financement public » et une « gestion des ressources humaines qui reste perfectible » tout en reconnaissant l'effort entamé par la nouvelle présidence dans ce domaine.

Elle recommande une publication annuelle des comptes et des rapports du commissaire aux comptes, la valorisation des contributions en nature présentant un « caractère essentiel à la compréhension de l'activité du club » et la formalisation des règles de remboursement des frais de déplacement.

Le contrôle de la CRC sur la gestion du théâtre du Beauvaisis a concerné les exercices 2013 à 2018. Il a

porté sur la gouvernance, l'activité artistique du comité de gestion du théâtre du Beauvaisis (CGTB), sa situation financière et ses ressources humaines.

En synthèse, la CRC affirme que la gestion financière de l'association apparaissait maîtrisée. Cependant, l'incendie accidentel de cet été sur le chantier du nouveau Théâtre du Beauvaisis et la crise épidémique de Covid-19 assombrissent les perspectives pour les années à venir.

Plusieurs recommandations ont également été formulées, notamment pour que soit engagée la création d'un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), « plus adapté sur le plan juridique et opérationnel pour la gestion du futur théâtre et de la Scène nationale associée. » Caroline Cayeux, présidente de la CAB, avait sollicité le comité de gestion du théâtre en ce sens dès 2018.

Transition numérique

La Ville va aider les associations



Le service Vie associative et patrimoine de la Ville de Beauvais accompagne les associations au quotidien. Conscient de leurs besoins en matière de transition numérique, il va s'appuyer sur le programme PANA pour répondre aux attentes qui s'expriment.

71 % des associations françaises possèdent un site internet et 90 % d'entre elles estiment que le numérique a un impact positif pour la communication et la gestion. Pourtant, elles sont nombreuses à exprimer le besoin d'être accompagnées dans ce domaine.

Le Mouvement Associatif, Helloasso et La Fonda ont construit un programme national pour accompagner la transition numérique du monde associatif : les Points d'Appui au Numérique Associatif (PANA). Ce dispositif, créé en 2018, a pour but d'aider les structures qui aident les associations en améliorant leurs compétences sur le numérique et en leur fournissant un maximum de ressources pédagogiques gratuites sur le sujet.

Grâce au PANA beauvaisien, chaque association aura bientôt un interlocuteur de proximité en capacité de lui prêter main-forte pour réussir sa transition vers le numérique.

Lutte contre le réchauffement climatique



Vers une modification du PLU

Déterminée à contribuer efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences sur les Beauvaisiens, la Ville de Beauvais va introduire dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU) un programme d'actions à court, moyen et long terme afin de lutter contre les îlots de chaleur présents sur son territoire. Cette démarche s'inscrit en cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial qui vient d'être adopté par l'Agglo. La 1^{ère} étape sera un travail d'identification et de cartographie de ces îlots. Par la suite, des solutions seront étudiées pour répondre à chaque cas de figure (zone déjà construite ou encore à urbaniser) et de nouvelles mesures réglementaires seront inscrites au PLU.



Environnement

Du débusquage à cheval au bois Brûlet

L'an dernier, le site Natura 2000 de Savignies avait bénéficié de l'intervention d'un cheval de trait pour la gestion de la forêt. Un 2nd chantier de plus grande ampleur débute dans le bois Brûlet à Beauvais.

Le bois Brûlet couvre près de 34 hectares. Il est géré par l'Office National des Forêts (ONF) et est certifié PEFC. Un document de gestion de la forêt précise les opérations de coupes et de travaux à y effectuer. Il assure la pérennité des boisements et atteste d'une gestion forestière durable.

À partir du 4 janvier, des coupes jardinatoires seront réalisées dans les parcelles. Elles ont pour objectif de récolter, d'améliorer et de renouveler les peuplements. En partenariat avec l'ONF, la Ville a choisi de coupler le cheval et le tracteur pour ces travaux.

Pratique ancestrale, le débusquage consiste à sortir le bois de la forêt à l'aide de chevaux de trait. Ainsi, après la coupe, le cheval va tirer les troncs jusqu'à un chemin d'exploitation. Ensuite, un tracteur vient prendre en charge le bois pour l'emmener sur une place de dépôt : c'est le débardage. En 3 semaines, 650 m³ de bois seront sortis du chantier, dont près de 400 m³ à cheval. L'exploitation forestière est confiée à l'ETF Bruno Buttard, en collaboration avec Trait d'Avenir 72 et Sabots sur Terre. L'utilisation du cheval de trait pour les travaux forestiers présente plusieurs avantages. Plus maniable que les

engins forestiers motorisés et plus agile, le cheval peut se faufiler entre les arbres et extraire avec une grande précision les troncs abattus. De plus, ses sabots marquent très peu le sol et tassent beaucoup moins l'humus que des engins mécaniques et il ne fait pas de bruit.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
Service patrimoine naturel
03 44 79 38 75 - jdebievre@beauvais.fr



Nouvelle campagne de stérilisation des chats errants

En 2019, la Ville s'est engagée dans une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants. Ses objectifs : réduire les nuisances subies par les riverains et améliorer les conditions de vie des chats libres à Beauvais. Une nouvelle campagne sera lancée en 2021.

D'après les experts de l'OMS, la stérilisation constitue la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la multiplication des chats en zone urbaine. La Ville, qui a fait de la défense de la cause animale l'une de ses priorités pour le mandat 2020-2026, poursuit les efforts déployés en 2019 et 2020 en ce sens. Elle a ainsi sollicité tous les vétérinaires et cliniques de l'Agglo pour participer à l'opération. Cinq d'entre eux ont répondu favorablement. En amont de leurs interventions, l'association l'École du Chat de l'Oise et la SACPA se chargeront de capturer les chats.

Pour le financement de la campagne 2021 - comme en 2019 - la Ville s'est rapprochée de la Fondation 30 Millions d'Amis, qui assume 50 % des frais de stérilisation et d'identification. Le budget global est évalué à 16 000 € pour la prise en charge d'environ 200 chats. Les animaux

stérilisés et identifiés seront réintroduits dans leur milieu naturel et sur leur lieu de capture. Ils passent ainsi du statut juridique de « chat errant » à celui de « chat libre ».

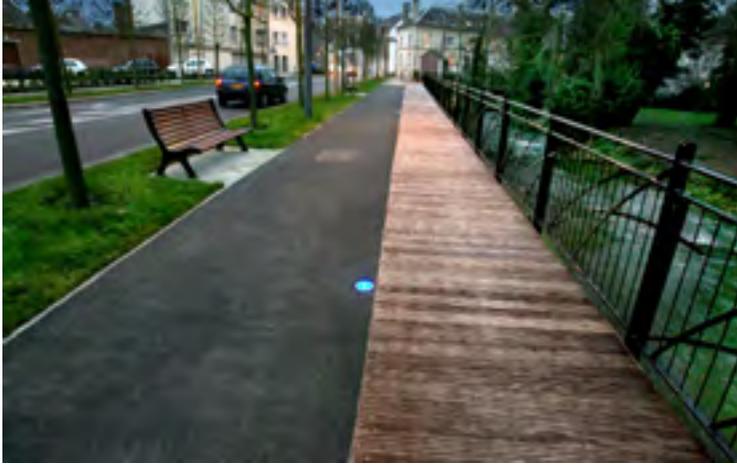
Dans un double souci d'amélioration des conditions de vie de ces chats libres et de facilitation de leur cohabitation avec les Beauvaisiens, la Ville étudie également la possibilité d'aménagement d'espaces dédiés à leur nourriture.



Ecospace

Renouvellement du chantier d'insertion

Le chantier d'insertion Écospace, composé de 8 salariés en situation de réinsertion sociale et professionnelle, réalise, depuis de nombreuses années, des travaux de rénovation du site. Son conventionnement avec l'État vient d'être reconduit pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2021. Il correspond à la prise en charge du coût salarial des 8 salariés et d'une aide financière sur le poste de conseiller d'insertion professionnelle. De son côté, la Ville assume les frais de fonctionnement généraux, l'acquisition de petit matériel et de l'outillage ainsi que les frais de personnel.



Trois nouvelles dénominations de voies

Le conseil municipal de Beauvais a décidé de donner les noms de Jean Lecerre et de Mère Teresa à deux nouvelles rues et celui du colonel Arnaud Beltrame à une voie piétonne le long des berges du Thérain.

- ▶ Avec ses deux frères, Jean Lecerre a fait prospérer l'entreprise d'horticulture créée par leur grand-père en 1900 dans le quartier de la préfecture, faisant passer notamment la surface des serres de 700 m² à 6 000 m². Après un siècle d'une belle histoire familiale, les frères ont pris leur retraite en 2001, cédant les Établissements Lecerre à un jeune horticulteur désireux d'assurer la continuité de cette entreprise très appréciée à Beauvais. Décédé à l'âge de 85 ans, Jean Lecerre est la première victime beauvaisienne de l'épidémie de Covid-19. Pour lui rendre hommage, le conseil municipal a donné son nom à une voie située dans la zone d'aménagement concerté Novaparc.
- ▶ Mère Teresa a consacré sa vie à servir les démunis et les souffrants, d'abord dans les bidonvilles de Calcutta, en Inde, puis partout dans le monde grâce à la congrégation des missionnaires de la charité qu'elle a créée en 1950. Religieuse catholique albanaise, naturalisée indienne, Mère Teresa a vu son engagement admiré dans le monde entier, et fut canonisée par le Pape François en 2016. Le nom de cette Sainte sera donné à la nouvelle voie desservant les 17 logements construits derrière la maladrerie Saint-Lazare, ancienne léproserie du XII^e siècle.
- ▶ Officier supérieur de la gendarmerie nationale, le colonel Arnaud Beltrame a disparu tragiquement à l'âge de 45 ans, suite à l'attaque terroriste survenue le 23 mars 2018 dans un supermarché de Trèbes. Il s'était volontairement substitué au dernier otage, une hôtesse de caisse qui a eu ainsi la vie sauve. Lors de l'hommage national qui lui a été rendu aux Invalides, le président de la République avait déclaré que « le nom d'Arnaud Beltrame devenait celui de l'héroïsme français ». Dans le cadre de l'aménagement des abords des berges du Thérain, l'espace piéton situé boulevard Saint-Jean, à proximité de la gendarmerie, sera dénommé « Promenade Colonel Arnaud Beltrame » (en photo).

Les travaux

NOTRE-DAME-DU-THIL

Avenue Marcel-Dassault – mise en place de 10 regards de branchement d'eaux usées

SAINT-JUST-DES-MARAIS

Rue de la Trépinère – requalification de la rue après renforcement du réseau d'eau potable

VOISINLIEU

Rue Henri-Brispot – finalisation de la requalification de la rue



Les permanences de vos élus

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Argentine

ESPACE MORVAN (11, rue du Morvan)

Lionel CHISS :
le 2^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence jeudi 14 janvier

Mamadou LY :
les 1^{er} et 4^{ème} jeudis du mois de 17h30 à 19h. Prochaines permanences jeudis 7 et 28 janvier

Charles LOCQUET :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

MAJI (28, rue de Gascogne)

Franck PIA :
le 2^{ème} vendredi du mois à 17h. Prochaine permanence vendredi 8 janvier

Centre-Ville

HÔTEL DE VILLE (1, rue Desgroux)

Franck PIA :
le 3^{ème} samedi du mois à 11h. Prochaine permanence samedi 16 janvier

Sandra PLOMION :
Le 1^{er} lundi du mois à 17h. Prochaine permanence lundi 4 janvier

Victor DEBIL-CAUX :
le 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h. Prochaine permanence lundi 18 janvier

Ludovic CASTANIÉ :
le 1^{er} samedi du mois de 14h à 16h. Prochaine permanence samedi 2 janvier

Monette VASSEUR :
le 2^{ème} lundi du mois de 15h à 18h. Prochaine permanence lundi 11 janvier

Catherine THIÉBLIN :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Charles LOCQUET :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

ESPACE PRÉ-MARTINET
(17, rue du Pré-Martinet)

Vanessa FOULON, Peggy CALLENS :
le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h. Prochaine permanence samedi 2 janvier

Marissel

ANCIENNE MAIRIE DE MARISSSEL
(place de Marissel)

Franck PIA :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Charles LOCQUET, Cédric MARTIN, Frédéric BONAL :
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois de 17h30 à 19h. Prochaines permanences mercredis 13 et 27 janvier

Mamadou LY :
le 3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence jeudi 21 janvier

Notre-Dame-du-Thil

ESPACE ROBERT-SÉNÉ
(49, rue Alfred-Dancourt)

Franck PIA :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Guylaine CAPGRAS :
le 2^{ème} mardi du mois de 18h à 19h. Prochaine permanence mardi 12 janvier

Isabelle SOULA :
prochaine permanence vendredi 8 janvier

Jacques DORIDAM :
le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h. Prochaine permanence samedi 2 janvier

Charles LOCQUET :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Saint-Jean

MSIH (25, rue Maurice-Segonds)

Franck PIA :
le 1^{er} vendredi du mois à 17h. Permanence de janvier exceptionnellement annulée

Mohrad LAGHRARI, Hatice KILINC-SIGINIR, Farida TIMMERMAN, Mamadou BATHILY :

le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h. Prochaine permanence samedi 2 janvier

Ali SAHNOUN :
le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h et le 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h. Prochaines permanences samedi 2 et mercredi 13 janvier

Charles LOCQUET :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Saint-Just-des-Maraix

MAISON DE QUARTIER
(192, rue de St-Just-des-Maraix)

Franck PIA :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Patricia HIBERTY :
le 1^{er} mardi du mois de 14h à 15h30. Prochaine permanence mardi 5 janvier

Christophe GASPART :
le 3^{ème} mercredi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence mercredi 20 janvier

Mamadou LY :
le 2^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence jeudi 14 janvier

Saint-Lucien

MALICE (rue du Docteur-Magnier)

Franck PIA :
le 1^{er} mercredi du mois à 17h. Prochaine permanence mercredi 6 janvier

Jacqueline MÉNOUBÉ :
le 1^{er} jeudi du mois de 16h30 à 17h30 et le dernier samedi du mois de 10h à 12h. Prochaines permanences jeudi 7 et samedi 30 janvier

Charlotte COLIGNON, Halima KHARROUBI, Loïc BARBARAS :
le dernier samedi du mois de 10h à 12h. Prochaine permanence samedi 30 janvier

Jérôme LIEVAIN :
le 1^{er} jeudi du mois de 16h30 à 17h30. Prochaine permanence jeudi 7 janvier

Charles LOCQUET :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Voisinlieu

ANCIENNE MAIRIE DE VOISINLIEU
(163, rue de Paris)

Élus de Voisinlieu :
le 1^{er} samedi du mois de 11h à 12h et le 3^{ème} vendredi du mois de 15h à 16h. Prochaines permanences samedi 2 et vendredi 15 janvier

Franck PIA :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Charles LOCQUET :
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

Mehdi RAHOUI

Sur rendez-vous par mail (mrahoui@beauvais.fr)

Pour prendre rendez-vous avec un élu ou pour plus d'informations contactez le 03 44 79 40 96

Distribution de colis

Une nouvelle organisation face à l'épidémie

Comme chaque année, le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Beauvais distribue des colis de Noël aux aînés beauvaisiens. Pour s'adapter au contexte lié à la Covid-19, il met en place une nouvelle organisation pour respecter au mieux les règles sanitaires et assurer une distribution en toute sécurité.

Chaque jour, la Ville de Beauvais doit s'adapter à l'évolution de l'épidémie et aux nouvelles consignes gouvernementales. Le second confinement mis en place n'a pas permis au CCAS d'organiser la distribution des colis à Elispace en novembre. Souhaitant tout mettre en œuvre pour maintenir cette opération - qui vient témoigner de l'attention que la municipalité porte aux seniors - le CCAS a décidé d'une nouvelle organisation afin d'offrir les meilleures conditions sanitaires. **La distribution des colis se déroulera, si les conditions sanitaires le permettent, en janvier à Elispace.**

Pré-inscription obligatoire pour le retrait des colis

Pour pouvoir retirer votre colis, vous devez faire une pré-inscription téléphonique au 0800 881 400.

C'est une étape indispensable pour préparer la remise de votre colis. Cette remise se fera par retrait auprès des équipes ou par livraison, cela sera fonction à la fois des contraintes réglementaires mais aussi du nombre d'inscrits.

Dès que les règles sanitaires permettront de fixer le cadre de la distribution, chaque personne qui se sera

pré-inscrite recevra un courrier d'information précis sur les modalités de remise prévue normalement courant janvier.

11 000 Beauvaisiens sont susceptibles de s'inscrire (retraités de plus de 60 ans). Il est donc indispensable pour des questions techniques de fixer un ordre alphabétique d'accès à la plateforme téléphonique d'inscription.

Afin de garantir une maîtrise du flux des appels et d'éviter la saturation du standard dédié, il est indispensable de respecter scrupuleusement l'ordre suivant :

Les colis ont déjà été portés au domicile des personnes les plus fragiles (inscrits sur le registre Fragilist du CCAS) courant décembre. Ces personnes n'ont donc aucune démarche à effectuer.

Des acteurs locaux œuvrant au quotidien auprès des plus fragiles (portage de repas ou aide à domicile) ont aidé le CCAS en remettant des colis à domicile comme : ADA Services, AK Soins et Services à domicile, A DOM, ADHAP, Beauvais Multi Services, CAP Services, CISD, Iroise Repas, Ophéli OPHS. L'association Conseil Citoyen Beauvais Argentine a, quant à elle, porté près de 200 colis dans les quartiers Argentine et Marissel.

Le CCAS les remercie tous pour leur implication auprès des plus fragiles.

Au total, ce sont 1 715 colis qui ont été remis par les partenaires de l'aide à domicile, des bénévoles et les équipes du CCAS.

	9h-12h	13h-15h45	16h15-19h
Lundi 4/01	A à AUBRE	AUBRF à BAX	BAY à BES
Mardi 5/01	BET à BOQ	BOR à BOZ	BP à CARA
Mercredi 06/01	CARB à CHAR	CHAS à CORD	CORE à DAM
Jeudi 7/01	DAN à DEG	DEH à DEN	DEO à DOK
Vendredi 8/01	DOL à DUF	DUG à EQ	ER à FOUQ
Lundi 11/01	FOUR à GAV	GAW à GOUR	GOUS à HAN
Mardi 12/01	HAO à HZ	I à KO	KP à LA
Mercredi 13/01	LB à LED	LEE à LERI	LERJ à LOR
Jeudi 14/01	LOS à MARI	MARJ à MES	MET à NA
Vendredi 15/01	NB à PAT	PAU à PIN	PIO à PZ
Lundi 18/01	Q à ROD	ROE à SAR	SAS à SP
Mardi 19/01	SQ à TOP	TOQ à VER	VES à Z



Des sorties cinéma et théâtre avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Beauvais organise des sorties familiales pour lesquelles il est nécessaire de s'inscrire le 7 ou le 11 janvier 2021. Ces sorties sont proposées dans le cadre du Programme Loisirs du CCAS accessible aux Beauvaisiens selon critères de ressources, en fonction des places disponibles et **sous réserve des conditions sanitaires**.

LES SORTIES

Film "Steve - Bête de combat"

Samedi 6 février de 13h30 à 16h

Cinéma CGR de Beauvais

De 0 à 15 ans : 5€,
à partir de 16 ans : 7€.

Inscriptions sur rendez- vous le
jeudi 7 janvier. Contactez le
03 44 79 40 97



Spectacle "Tamao"

Samedi 23 janvier à 17h30

Théâtre du Beauvaisis

Gratuit

Inscriptions sur rendez-vous le
lundi 11 janvier. Contactez le
03 44 79 40 97

Spectacle "Point de non retour"

Mercredi 10 février à 19h30

ou jeudi 11 février à 20h30

Théâtre du Beauvaisis

Gratuit

Inscriptions sur rendez- vous le
jeudi 7 janvier. Contactez le
03 44 79 40 97



Documents à fournir au moment des inscriptions :

- Livret de famille
- Attestation de domicile récente (quittance de loyer ou EDF)
- Attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois ou le dernier avis d'imposition

RENSEIGNEMENTS

auprès du service solidarité du CCAS
au 0800 017 019
www.facebook.com/ccas.beauvais

La Bulle - Maison des Familles

Un espace d'accompagnement et des activités pour toute la famille !



Venez découvrir les activités et les temps d'échange proposés à la Bulle en janvier, un lieu ouvert à toutes les familles beauvaisiennes. Les conditions d'accueil sont adaptées au contexte sanitaire avec des créneaux doublés si le nombre d'inscriptions est supérieur à 8 (parents et enfants).

Les ateliers Enfants/Parents moins de 3 ans (sur inscription)

Rendez-vous de 9h à 11h45*

- » Jeudi 7 : Cuisinez ... petits choux
- » Jeudi 14 : Au rythme des djembés
- » Jeudi 21 : Parcours d'aventures (0-18 mois)
- » Jeudi 19 : Découvrir les contes de Perrault

Les ateliers Enfants/Parents plus de 3 ans (sur inscription)

Rendez-vous de 13h45 à 16h15*

- » Mercredi 13 : Tester son agilité grâce aux arts du cirque
- » Mercredi 20 : Raconte-moi une histoire
- » Mercredi 27 : Détente, posture et concentration par le yoga

Les ateliers Parents (sur inscription)

Selon la programmation du lundi au vendredi de 13h45 à 16h15*

- » Mardi 5 : Gymnastique adaptée, le Feldenkrais
- » Mardi 12 : La diététique au menu...
- » Mardi 19 : Gymnastique adaptée, le Feldenkrais
- » Mardi 26 : Coudre un vêtement ? un jeu d'enfant...
- » Vendredi 8 : Les parents au cœur de la communication avec les enfants
- » Vendredi 15 (10-11h30) : Échanges et discussions, le développement psychomoteur de nos enfants
- » Vendredi 22 : La santé bucco-dentaire des petits et des grands

Extras (sur inscription)

- » Lundi 25 (10-11h15): Accompagner la scolarité de nos enfants, oui mais comment ?

Café papotage :

Moment d'échanges et de détente autour d'un café. Ouvert à tous.

- » Chaque lundi de 9h à 12h (accès libre : 8 personnes maxi.)

La Bulle propose également des ateliers sur sa page facebook.

Le strict respect des horaires est demandé. Une inscription vous engage, merci de prévenir en cas d'impossibilité.

Renseignements et inscription auprès de La Bulle - Maison des familles

7, avenue Jean-Moulin - 60000 Beauvais
Mail : labulle@beauvais.fr • Tél : 03 44 79 39 69 Facebook : La Bulle MDF

* La durée précisée tient compte de la mise en place de 2 créneaux (1h15 chacun)

Des agents municipaux aux petits soins pour les élèves

Pendant cette crise sanitaire de la Covid-19, ils jouent un rôle prépondérant pour permettre aux enseignants et à leurs élèves de travailler dans les meilleures conditions de confort et de sécurité... ils sont une soixantaine d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et une cinquantaine d'agents d'entretien, employés de la Ville de Beauvais, à intervenir dans les écoles.

Sans eux, pas d'école possible dans cette période marquée par la mise en œuvre de protocoles sanitaires renforcés.

Les Atsem, dans les 20 écoles maternelles, et les agents d'entretien, dans les 25 écoles élémentaires, appliquent des procédures strictes du protocole sanitaire. Ces procédures ont été adaptées à chaque site par la Ville de Beauvais, en accord avec les autorités éducatives, et comprennent notamment, au quotidien, une désinfection complète et plusieurs désinfections des points de contact (poignées, bureaux, etc.).

Dans les écoles élémentaires,

les agents d'entretien interviennent au moment de la pause méridienne, puis en fin de journée, en faisant preuve d'une vigilance accrue sur tous les points de contact, les parties communes et les blocs sanitaires, comme ils le font aussi dans les Accueils de Loisirs.

Outre l'aération, le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des locaux, mobiliers et matériels pédagogiques, ces agents de la Ville de Beauvais assurent la gestion du stock des produits nécessaires à leur mission, y compris des équipements de protection (masques, gants, lunettes, blouses...); ils peuvent aussi participer à la surveillance de la restauration scolaire et ainsi développer des liens avec la communauté éducative.

Dans les écoles maternelles,

les Atsem sont souvent les premiers à arriver le matin – pour préparer la classe selon les consignes de l'enseignant – et les derniers à partir en fin de journée – après avoir nettoyé et désinfecté toute la salle de classe, voire aussi les parties communes selon un roulement avec les autres Atsem de l'école.

Tout au long de la journée, chaque agent assiste un enseignant dans la préparation et la conduite des ateliers scolaires. Les Atsem sont également chargés d'accompagner les jeunes enfants dans l'apprentissage de la propreté et de l'autonomie; leur activité s'est d'ailleurs davantage axée sur les missions liées à l'hygiène depuis le début de la crise sanitaire (lavages des mains réguliers, désinfection des jeux et matériels éducatifs, etc.).

Ces agents municipaux constituent un repère adulte important dans la journée de l'enfant. Présents 10 heures par jour, 4 jours par semaine, y compris pendant la pause méridienne durant laquelle ils participent à l'éducation au goût des enfants, ils sont les garants d'une continuité éducative et affective qui permet aux petits de vivre plus sereinement ces premières années d'école si particulières.

Olivier, agent d'entretien à l'école Camus



« Ma journée commence avec la surveillance de la restauration scolaire des CM au terminal Marissel B. Avec le protocole sanitaire, on surveille en gardant une distance mais, en temps normal, on est à table avec les enfants, il y a des échanges et c'est intéressant. Pendant ce temps, un collègue fait la première intervention de nettoyage et de désinfection à l'école Camus, puis je prends le relais à la fin de la journée d'école pour recharger en produits (savon, essuie-main...), tout nettoyer et désinfecter avec un produit fongicide, bactéricide et virucide. Il faut être attentifs à ce qu'on fait et on a toujours un peu peur de rater quelque chose mais on est contents quand ça se passe bien comme c'est le cas jusqu'à présent. »

Magali, Atsem à l'école Triolet-Gréber

« L'agent apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant : il accueille, prépare et anime des ateliers, aide au rangement, assiste aux réunions... Il est un membre actif de l'équipe éducative. La dynamique du binôme est importante; pour effectuer un bon travail, il faut une bonne symbiose. En 20 ans, le travail a évolué. Aujourd'hui, pour certains petits, l'hygiène et l'autonomie, c'est compliqué. Notre mission est de leur donner les bases pour les aider à grandir, à progresser... c'est notre plus grande satisfaction. Le protocole sanitaire a ajouté certaines contraintes : des horaires décalés pour les entrées et sorties des élèves, et plus de passages aux sanitaires pour les lavages de mains, la désinfection du matériel et du mobilier servant aux enfants... mais cela a toujours fait partie de la mission de maintenir la propreté des locaux et des classes. »





Les enfants formés aux premiers secours



Les Accueils de Loisirs ont engagé un partenariat avec l'Association de Protection Civile de l'Oise (ADPC 60) pour initier ou former les enfants aux gestes de premiers secours. Cette innovation correspond aux nouvelles orientations que l'équipe municipale veut donner au projet éducatif territorial de Beauvais, à savoir, notamment, renouveler les projets des structures enfance/jeunesse et accentuer l'action de prévention et de santé.

Les premières sessions ont été organisées dans les Accueils de Loisirs Les Marmouzets, La Buissonnière, La Ribambelle, Les Ménestrels, Les Lucioles et Le Nautilus depuis les vacances de la Toussaint, et de nouvelles journées seront programmées dans les autres structures municipales, tout au long de l'année 2021, avec l'objectif de sensibiliser un maximum d'enfants à la

prévention et à l'apprentissage des gestes de premiers secours.

Les plus grands (11-14 ans) suivront une formation de 8 heures, dispensée par des secouristes de l'ADPC 60, pour acquérir les gestes élémentaires de secours dans des situations de la vie quotidienne. Ce stage comprend de l'information théorique et des mises en situation

pratiques ; les enfants attentifs seront récompensés par l'obtention de leur premier diplôme officiel : le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile PSC1. Les plus jeunes bénéficieront d'une initiation de 3h pour apprendre à protéger, à alerter et à secourir, pour connaître les gestes appropriés face à une plaie, à une brûlure, à un traumatisme, à une hémorragie, voire à une perte de connaissance.

La transmission des gestes de premiers secours s'inscrit dans la politique éducative municipale, laquelle donne priorité aux apprentissages de la citoyenneté et à l'acquisition de nouvelles connaissances pour permettre aux enfants d'évoluer sereinement dans cette société en constante évolution.

Relaxation sensorielle dans les crèches

Les crèches municipales Les P'tits Malicieux et A Petits Pas ont instauré des moments de relaxation originaux pour permettre aux enfants de récupérer de toute l'énergie qu'ils libèrent dans les jeux et les activités de découverte.

Lorsque les enfants se sont bien dépensés, ils peuvent se ressourcer dans un lieu entièrement dédié à la détente. Chaque crèche municipale a son propre modèle mais les espaces ont en commun d'être relaxants, sécurisants, de proposer aux petits de nouvelles sollicitations sensorielles et d'ouvrir d'autres canaux de communication.

Espace multi-sensoriel

L'équipe de la crèche A Petits Pas a aménagé une salle multi-sensorielle, selon l'approche « Snoezelen », dans laquelle se trouvent des matelas à eau, des coussins, des

colonnes à bulles multicolores, des projecteurs de lumières douces et de diapositives... bercés par une musique douce, les enfants peuvent explorer, à leur guise, ce monde hors du temps, au contact des matières, des textures, des couleurs, des odeurs et des sons, et développer ainsi des relations différentes avec leurs petits camarades, sous l'attention bienveillante des professionnels.

Sieste musicale

Les découvertes auditives et les expérimentations sonores étant un fil conducteur du nouveau projet pédagogique de la crèche Les P'tits Malicieux, l'équipe a monté, quant à elle, un projet de siestes musicales, qui fait suite à une formation qu'elle a reçue du Théâtre du Beauvaisis.

Dans un espace « cocooning » tamisé, rempli de tapis et de coussins, les enfants peuvent s'installer confortablement, avec leur doudou, et lâcher prise pour ressentir pleinement les chansons et les musiques qui viennent adoucir ces moments de découverte, de partage avec les autres enfants et aussi de jolis rêves quand le marchand de sable passe discrètement.





NATURA 2000

Faites évaluer vos projets !

Le 23 octobre dernier, la préfète de l'Oise a approuvé la « liste locale 2 » visant à encadrer certaines activités ou projets sur les zones Natura 2000.

Lors de la création de Natura 2000, réseau de sites naturels remarquables en Europe, la France s'est engagée dans la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable de son patrimoine naturel. Afin de préserver les habitats, les espèces animales et végétales remarquables des sites Natura 2000, des actions de restauration et d'entretien sont possibles (débroussaillage, fauchage, pâturage, conservation d'arbres morts...). Cette démarche, basée sur le volontariat des ayants-droits (propriétaire privé ou public, agriculteur, forestier, association...) est financée à 100%.

La démarche Natura 2000 autorise aussi, sous conditions, la mise en œuvre de projets d'aménagements et la réalisation d'activités dans et/ou aux abords des

sites. Toutefois, pour garantir la pérennité des milieux et des espèces remarquables, une Évaluation des Incidences Natura 2000 (EIN2000) doit être réalisée en amont. Elle détermine si le projet peut avoir un impact négatif sur les espèces et les habitats à préserver.

Les activités soumises à EIN2000

L'EIN2000 repose sur trois listes : une liste nationale et deux listes locales. Issues d'une large concertation, les listes locales 1 et 2, fixées par arrêté préfectoral et spécifiques à chaque département, prennent en compte les enjeux particuliers des sites Natura 2000.

La liste locale 2 concerne 35 activités qui, jusqu'alors, ne nécessitaient aucune formalité administrative :

réalisation d'un nouveau boisement, création de chemins, arrachage de haies, retournement de prairies ou création de plans d'eau.

Si vous avez un projet dans ou aux abords d'un site Natura 2000, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre animateur Natura 2000. Il vous conseillera et vous accompagnera dans la réalisation de votre EIN2000. Un outil d'évaluation simplifié est également disponible sur www.ein2000-hauts-de-france.fr.

Attention, la réalisation d'un projet sans dépôt préalable d'une EIN2000 expose le porteur de projet à des sanctions pénales et administratives pouvant atteindre 75 000€ d'amendes et 2 ans d'emprisonnement.



PLUS D'INFORMATIONS

Service patrimoine naturel
Marion DELPORTE, chargée de mission Natura 2000
03 44 15 67 55

« Animation des sites Natura 2000 » est cofinancée par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales. »

L'Agglo signe deux conventions



avec
Picardie
Nature

Préservation des chauves-souris

Toutes les espèces de chauves-souris ainsi que leurs gîtes sont protégés. La CAB et l'association Picardie Nature ont la volonté commune de préserver et valoriser les chauves-souris du Beauvaisis, dans la continuité d'actions menées ces dernières années sur plusieurs projets et sites naturels, notamment les sites Natura 2000. Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Agglo et Picardie Nature pour 5 ans. Elle s'inscrit dans le Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC 2016-2025) et fixe des objectifs communs ainsi qu'un programme d'actions annuelles.

Échange de données sur la faune

À travers différentes missions d'études et l'animation des cinq sites Natura 2000 du territoire, l'Agglo recueille des données sur la faune. De son côté, Picardie Nature porte le projet d'observatoire de la faune sauvage régionale des Hauts-de-France dont le but est d'améliorer la connaissance sur la faune sauvage picarde afin de cadrer et d'évaluer les politiques de conservation mises en place. L'ensemble des données faune de la CAB et de Picardie Nature seront désormais mutualisées lors d'un échange annuel.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans (2021-2025).



→ SPORT

PÔLE AQUATIQUE DU BEAUVAISIS

Les piscines vous attendent impatiemment



Vos activités adultes à partir du 20 janvier

▶ Aquaspace

AQUAFORM EN ABONNEMENT

- **Aquasanté** : mardi à 10h
- **Aquadouce** : mardi et vendredi à 11h15 et jeudi à 11h30
- **Aquagym** : lundi à 18h, mercredi à 19h45, jeudi à 16h30 et 19h45, vendredi à 12h30 et 15h
- **Aquafitness** : mardi à 19h et samedi à 9h
- **Aquatraining** : lundi à 19h
- **Aquabiking** : mercredi et jeudi à 12h30
- **Pilates** : mardi à 18h et 19h, mercredi à 12h15 et 13h15, jeudi à 18h et 19h

AQUAFORM EN OPEN

- **Aquagym** : lundi et mardi à 12h30, jeudi à 19h
- **Aquafitness** : jeudi à 12h30
- **Aquatraining** : mercredi à 19h, vendredi à 16h
- **Aquabiking** : lundi à 16h20, mardi à 19h, vendredi à 18h30, samedi à 11h45, dimanche à 9h10
- **Circuit Cardi'Eau** : vendredi à 19h15

▶ Piscine Jacques Trubert

- **Aquagym** : lundi à 19h30, mardi à 16h30, jeudi à 20h30, vendredi à 12h15 et 17h30, samedi à 11h30
- **Aquajogging** : mercredi à 19h30
- **Natation perfectionnement** : lundi et mardi à 20h20
- **Natation perfectionnement débutant** : jeudi à 19h30
- **Aquabiking** : lundi à 12h15, mardi à 19h30, mercredi à 20h30, samedi à 9h
- **Aquaphobie** : jeudi à 19h30
- **Leçons de natation** : lundi, mardi, mercredi et jeudi à 18h30

▶ Piscine Aldebert Bellier

- **Aquagym** : lundi à 12h30 et 19h, mardi à 12h30, mercredi à 18h30, jeudi à 12h30
- **Natation perfectionnement** : mardi et vendredi à 11h30
- **Natation apprentissage** : lundi à 11h30, mercredi à 19h15, jeudi à 11h30
- **Aquaphobie** : vendredi à 18h30

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions sanitaires et de mettre en place une continuité pédagogique cohérente, la direction du Pôle Aquatique du Beauvaisis a choisi de proposer une reprise des cours dans les trois piscines (Aquaspace, piscine Aldebert Bellier et piscine Jacques Trubert) :

- pour les mineurs à partir du 11 janvier, aux jours et heures habituels ;
- pour les adultes à partir du 20 janvier.

Une réouverture au public en pratique libre est espérée au plus tôt mais elle reste dans l'attente des annonces gouvernementales. Une large information sera faite quand cette réouverture sera possible.

Attention : ces informations, valides au moment de l'impression du magazine, sont susceptibles de changement selon l'évolution de la situation sanitaire et les décisions gouvernementales.

Retrouvez les dernières actualités sur www.aquaspace.fr

AQUASPACE 7 rue Antonio de Hojas • Beauvais 03 44 15 67 80	PISCINE ALDEBERT-BELLIER Chemin de Camard • Beauvais 03 44 02 10 19 - 03 44 15 67 97	PISCINE INTERCOMMUNALE JACQUES-TRUBERT Rue Condorcet - Bresles • 03 44 15 68 91
---	---	---

TOUTES LES INFOS SUR LE PÔLE AQUATIQUE DU BEAUVAISIS SUR AQUASPACE.FR

Soutien aux espoirs olympiques beauvaisiens

Dans le cadre de son engagement pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, la Ville de Beauvais a créé un dispositif d'aides financières en faveur des sportifs beauvaisiens identifiés comme « espoirs de médaille olympique ».

Créées en 2019, les bourses individuelles aux athlètes de haut niveau aident les champions beauvaisiens à faire face aux dépenses liées à leur préparation sportive, à leurs frais d'équipement ou à leurs frais de scolarité pour les plus jeunes d'entre eux.

Comme l'an dernier, la Ville de Beauvais a retenu la proposition de l'Académie Beauvaisienne d'Escrime (ABE) d'inscrire dans ce dispositif 4 épéistes de niveau international :

- **Clément DORIGO et Luidgi MIDDLETON**, champions d'Europe U23 par équipe en 2019 ;
- **Mélissa GORAM et Hélène N'GOM**, vainqueures de la coupe d'Europe des clubs champions en 2019.

Chacun recevra une aide de 2 500 € pour la saison 2020/2021. Ce soutien de la Ville de Beauvais est d'autant plus salubre que ces athlètes de l'ABE, aux résultats excellents depuis plusieurs années, figurent parmi ces sportifs de haut niveau dont la carrière a aussi été impactée par la crise sanitaire.



Toutes les manifestations sont sous réserve des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 et des autorisations préfectorales.

Concerts du Nouvel An

Dimanche 10 janvier à 11h et 15h30
Théâtre du Beauvaisis

Organisé depuis 2012 par le Lions Club Beauvais Cathédrale et l'Orchestre Philharmonique de l'Oise, le concert du Nouvel An évolue en raison de la Covid-19.

Cette année, la situation sanitaire et les précautions qu'elle impose ont conduit les deux partenaires organisateurs à proposer un programme de 1h30 sans entracte mais avec deux représentations (à 11h et 15h30) pour permettre au même nombre de spectateurs d'assister au concert.

Pour la première fois, l'Orchestre Philharmonique de l'Oise sera placé sous la direction de Florian Cousin, son nouveau directeur musical. Née de l'envie commune des dirigeants du Lions Club et de ceux de l'Orchestre de donner, à Beauvais, un concert inspiré du célèbre concert de Nouvel An de Vienne, cette manifestation a été programmée pour la 1^{ère} fois le 8 janvier 2012 à l'ancien théâtre de Beauvais. Depuis, son succès ne s'est jamais démenti. L'Orchestre s'est fait obligation



INFOS PRATIQUES : Entrée : 20 € • Protocole Covid-19 respecté, places numérotées
Infos et réservations : 06 73 88 48 33 • lionsbvscathedrale@gmail.com

de renouveler très largement son répertoire chaque année. Ainsi, au moins 112 œuvres différentes ont été jouées depuis 2012, la Marche de Radetzky terminant cependant le concert tous les ans.

ASCA

Un webzine en attendant l'été

La situation sanitaire éloigne le public des activités culturelles. Pour lutter contre ce phénomène, l'ASCA a choisi de créer un espace numérique de création artistique.

Car l'activité n'est pas à l'arrêt, loin de là. Résidences, créations de tutos, reportages, rencontres, micro-trottoir, chansons avec les habitants du quartier, créations graphiques... les réalisations sont foison.

Pour garder le lien avec ses habitués, l'ASCA a mis tout cela en ligne, sous la forme d'un webzine baptisé En attendant l'été. Il vous propose des moments d'évasion et de création pour passer le temps avant de pouvoir se retrouver.

Vous pourrez regarder, lire, écouter, participer et partager avec l'ASCA sur cet espace où des nouveautés seront régulièrement ajoutées !

Rendez-vous sur www.enattendantlété.fr

Agenda : rendez-vous sur la toile !

L'agenda du Beauvaisis compte peu de rendez-vous pour le mois de janvier. Les incertitudes liées à la crise épidémique de Covid-19 ont incité beaucoup de structures à mettre leurs activités entre parenthèses.

Néanmoins, nombre d'entre elles proposent des informations et des activités à partager en ligne ou sur les réseaux sociaux.

N'hésitez pas à visiter les sites :

- du Réseau des médiathèques du Beauvaisis : mediatheques.beauvaisis.fr
- du Théâtre du Beauvaisis : theatredubeauvaisis.com
- de La Batoude : labatoude.fr
- de l'ASCA : asca-asso.com

Ainsi que les pages Facebook :

- Du Quadrilatère : @LeQuadrilatere
- De l'Écume du jour : @ecumedujourbeauvais
- Du Tcho Café : @tchocafe

Tous les rendez-vous maintenus à Beauvais et dans le Beauvaisis sont à retrouver sur la page Agenda du site beauvaisis.fr.

L'ASCA vous donne rendez-vous au printemps...

#RÊVERIES 2021

Du 28 au
30 mai

Qu'est-ce que #RÊVERIES ?

C'est un parcours d'exploration numérique qui invite à un voyage immersif où la nature et le numérique s'entrecroisent et se répandent dans l'ensemble du lieu. Pour l'édition 2021, les œuvres numériques présentées utilisent l'eau et les fluides comme matière à penser et à observer.

#RÊVERIES c'est aussi la programmation d'expériences telles que les « live av » (audiovisuel) et la découverte des rendus de projets réalisés avec des artistes accueillis en résidence et des partenaires locaux tels que l'École d'Art du Beauvaisis.

Enfin, cette année, deux nouveautés : la proposition d'un escape game numérique et du mapping sur le château d'eau !

Un parcours à découvrir en famille (dès 5 ans) !



RENCONTRER, PRATIQUER, JOUER !

Le parcours se développe sous 3 axes : rencontrer, pratiquer, jouer ! (dans le respect des règles sanitaires, avec un matériel nettoyé).

Vous retrouverez des œuvres contemplatives et un « work in progress », des objets à manipuler (graffiti numérique, livres en réalité augmentée, parapluies sonores) et des expériences auxquelles participer (escape game, camion électro, casques VR).



zoom

Des œuvres à découvrir

Image latente d'Urbrain & Erik Lorré

Les deux artistes redécouvrent ici la technique de projection d'images sur des gouttelettes d'eau mais en trois dimensions ! Leur désir de créer des environnements immersifs a fait naître cette incroyable machine à sculpter la lumière aux rythmes d'une création sonore d'Ôtanô.



Instabilités de Tristan Ménez et Benjamin Lebaron

Au travers d'expérimentations sur les fluides en mouvement et mis en vibration, les artistes illustrent, par des tableaux cinétiques et sonores, l'idée que le minuscule et le gigantesque peuvent être identiques dans leur fonctionnement et leur qualité plastique.



Acqua Alta : La Traversée du Miroir d'Adrien M & Claire B

Découvrez un livre pop-up dont les dessins et les volumes en papier forment les décors de l'histoire visible en réalité augmentée. Une expérience au croisement du théâtre, de la danse, de la BD, du film d'animation et du jeu vidéo.

Waterlight graffiti d'Antonin Fourneau

"Waterlight Graffiti" est une installation interactive : un mur composé d'une multitude de LEDs qui s'allument lorsque leur surface est en contact avec de l'eau. Le dispositif permet de dessiner sur ce mur ou d'y écrire avec n'importe quel ustensile capable de déposer de l'eau pour jouer les graffers écolos.



Et bien d'autres artistes à découvrir ! ...

...et cet été aussi !

Biberon Festival 2021 • Du 3 au 10 juillet

Cette année, l'ASCA vous propose un Biberon Festival sans écharpe et sans bonnet !

En raison du « virus à picots », l'ASCA a décidé de reporter le festival aux beaux jours.

L'occasion de fêter l'arrivée des grandes vacances avec des concerts, des ciné-concerts et des ateliers enfants-parents. Le programme est en cours d'élaboration mais quelques pépites sont déjà à partager : Mount Batulao de Maryse, Chansons d'amour pour ton bébé de Julie Bonnie, Petite forêt de Lilaho, un spectacle musical sous l'eau...

Le Tcho café, La Batoude, le Réseau des médiathèques, le MUDO, l'Aquaspace... seront également de la fête !

Vivement l'été !





BEAUVAIS OSONS L'AVENIR

*En 2021, donnons
un avenir à l'espoir !*

La formidable solidarité locale et la mobilisation des agents et des acteurs engagés de notre territoire nous aura rendu fiers tout au long de 2020. Mais face à tant de situations liées à la crise sanitaire, sociale, démocratique et environnementale, vous avez été nombreuses et nombreux à exprimer votre colère.

En 2021, nous voulons transformer ces colères en espoir.

Il nous appartient collectivement d'inventer un avenir meilleur pour toutes les générations de Beauvaisiens et de Beauvaisiennes. C'est ce à quoi nous nous emploierons, en portant vos voix pour préserver les atouts de notre territoire et protéger tous ceux qui le font vivre. Nous continuerons à œuvrer concrètement à une action locale plus juste, solidaire, bienveillante, écologiste et soucieuse du bien vivre de chacune et de chacun.

*Vous pouvez compter sur nous.
Bonne et heureuse année !*

BEAUVAIS, NOTRE AMBITION

TEXTE NON PARVENU

E | L | I | S | P | A | C | E
B E A U V A I S

Tél : 03 44 10 01 01
elispace@beauvais.fr

www.elispace.fr

elispace-officiel

@elispace60

Beauvais
CŒUR DE L'OISE, CŒUR DE VIE

Réservez dès maintenant vos spectacles préférés !

INES REG Samedi 10 avril 2021 à 20h

KIDS UNITED Dimanche 18 avril 2021 à 15h > report du 6 février 2021

STARS 80 Jeudi 22 avril 2021 à 20h > report du 25 avril 2020

LE LAC DES CYGNES Mercredi 28 avril 2021 à 20h

JEFF PANACLOC Jeudi 6 mai 2021 à 20h

MORCHEEBA Mardi 11 mai 2021 à 20h30

KENDJI GIRAC Samedi 15 mai 2021 à 20h

JEAN-MARIE BIGARD Samedi 23 octobre 2021 à 20h

MESSMER Dimanche 30 janvier 2022 à 16h > report du 3 février 2021

I MUVRINI Vendredi 4 février 2022 à 20h > report du 20 février 2021

IRISH CELTIC Samedi 19 février 2022 à 20h30 > report du 9 février 2021

DANIEL GUICHARD Vendredi 18 mars 2022 à 20h > report du 5 février 2021



Les numéros utiles
pour **bien vivre**
dans **votre**
agglo !

Retrouvez toutes les informations sur
www.beauvais.fr | www.beauvaisis.fr

Les Services
Publics de Beauvais

Mairie de Beauvais

Standard	03 44 79 40 00
Sports	03 44 79 40 61
Culture	03 44 15 67 00

Médiathèque du centre-ville	03 44 15 67 02
------------------------------------	----------------

Médiathèque Saint-Jean	03 44 15 67 32
-------------------------------	----------------

Médiathèque Argentine	03 44 15 67 30
------------------------------	----------------

Médiathèque St Lucien	03 44 15 67 31
------------------------------	----------------

École d'Art du Beauvaisis	03 44 15 67 06
----------------------------------	----------------

Conservatoire Eustache-du-Caurroy	03 44 15 67 04
--	----------------

État civil	03 44 79 40 10
-------------------	----------------

Petite enfance	03 44 79 39 52
-----------------------	----------------

Direction de l'enfance éducation et jeunesse	03 44 79 42 50
---	----------------

Personnes âgées	03 44 79 42 15
------------------------	----------------

Permis de construire	03 44 79 42 77
-----------------------------	----------------

Services techniques municipaux	03 44 10 52 52
---------------------------------------	----------------

Blog 46	03 44 45 20 07
----------------	----------------

N°Vert (Brigade d'Intervention de Proximité)	0800 870 800
--	--------------

N°Bleu (Police Municipale)	0800 850 850
--------------------------------------	--------------

ADIL 60 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) 36, rue Racine	03 44 48 61 30
--	----------------

CAF 2, rue Jules-Ferry	0 810 25 60 80
----------------------------------	----------------

CPAM 1, rue de Savoie	0811 70 36 46
---------------------------------	---------------

Préfecture Place de la Préfecture	03 44 06 12 34
---	----------------

Conseil Départemental

1, rue Cambry	03 44 06 60 60
---------------	----------------

Poste	03 44 06 24 80
--------------	----------------

Centre d'information et de traitement des retraites CRAM Nord-Picardie

26, rue du Pont d'Arcole	0 820 19 59 59
--------------------------	----------------

CICAS

(Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés)

17, rue Jean-Vast	0 820 200 189
-------------------	---------------

SNCF

Info voyageurs	08 92 35 35 35
----------------	----------------

CABARO

47, rue Corréus	03 44 48 08 47
-----------------	----------------

COROLIS

Kiosque Place Clémenceau	03 44 45 10 11
-----------------------------	----------------

Aéroport

Rue d'Amiens Tillé	08 92 68 20 66
-----------------------	----------------

www.aeroportbeauvais.com

Taxis

Borne téléphonique Place de la Gare	03 44 45 12 50
--	----------------

PROCH'EMPLOI

Pour les demandeurs d'emploi : 0 800 02 60 80
(appel gratuit depuis les téléphones fixes et mobiles)

Pour les entreprises : 03 60 29 75 14
beauvais@prochemploi.fr

Start Lab

incubateur et pépinière d'entreprises
54 rue du Tilloy 03 44 14 46 20

Pôle Emploi Delie

6, Rue du Dr-Pierre-Delie
ZAC St-Lazare 3949
(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

Pôle Emploi MYKONOS

Village MYKONOS
36/38 Avenue Salvador-Allende
Bâtiment G
26, rue du Pont d'Arcole
03 44 10 58 09 ou 3949
(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

Chambre de Commerce et d'Industrie

18, rue d'Allonne 03 44 79 80 81

Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis

13, rue Jean-Monnet à Beauvais
03 60 56 60 60

Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

5, avenue des Écoles
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi
13h30 à 16h30 03 44 15 67 60

Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette

8 Rue de la Bergerette à Beauvais 03 44 45 04 22

Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France

3, rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy
09 72 72 72 07

Pour connaître la pharmacie de garde de la plus proche !



* Numéro Audiotel : 0,34 € TTC / min

France Alzheimer Oise

Association de familles de malades, France Alzheimer Oise tient une permanence sur rendez-vous au
35, rue du Général-Leclerc à Beauvais.

Contact par téléphone au 03 44 48 63 98 ou par courriel à alzheimer.oise@wanadoo.fr

AFIB (Association Familiale Intercommunale de Beauvais)

Défense du consommateur

L'AFIB vous accompagne pour tout litige. Sur RDV du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Rendez-vous le vendredi de 13h30 à 15h30.

Service gratuit "Écrivain public / j'écris avec vous"

Le mardi de 13h45 à 15h30 sans RDV dans ses locaux.

Le mardi de 14h à 16h dans les mairies annexes de St-Jean et Argentine et à la médiathèque St-Lucien.

Service vestiaire

Des vêtements à petits prix pour tous.

Les mercredis et jeudis de 14h à 16h.

L'AFIB possède un service vestiaire qui a pour but de recueillir des vêtements déposés par des donateurs. Ces vêtements sont triés soigneusement pour les mettre à la vente à petit prix et leur donner une seconde vie.

AFIB : 4, rue Saint-Quentin à Beauvais - 03 44 45 28 13.

COLLECTE DE SANG



Chaque jour en France, il faut 10 000 dons pour subvenir aux besoins des malades en produits sanguins.
Pour sauver une vie, il faut 5 donneurs.
Les besoins en produits sanguins augmentent sans cesse.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous pourrez donner votre sang

À Auneuil

Foyer rural (181, rue des Fontaines)
Mardi 5 janvier de 14h30 à 19h

À Beauvais

Amphithéâtre de l'espace Pré-Martinet
(17, rue du Pré-Martinet)

Vendredi 8 janvier de 14h à 18h
Samedi 9 janvier de 8h30 à 12h30

À Bresles

Salle Robert-Gourdain (10, rue du Président-René-Coty)
Mardi 19 janvier de 14h30 à 18h30

Le plan d'eau du Canada, lieu de détente

La base de loisirs du plan d'eau du Canada continue de vous accueillir pour vos petites balades ou vos activités physiques quotidiennes, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Pour vous aérer le corps et l'esprit, la base de loisirs du plan d'eau du Canada vous offre un cadre privilégié de calme et de nature. Du 1er janvier 2021 au dimanche 28 février 2021, vous pourrez profiter de ce grand espace de détente de 8h à 18h.

Fermeture des portails intérieurs 15 minutes avant la fermeture du portail principal.

Port du masque obligatoire pour les promeneurs.

Pour toute information sur le site ou pour une inscription à l'EMIS (École Municipale d'Initiation Sportive), l'accueil de la base de loisirs est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, uniquement sur rendez-vous ou par téléphone au 03 44 06 92 90 et par mail à plandeaucanada@beauvais.fr



OFFICE DE TOURISME

Le MAG 4 est disponible !

Fiers de nos entreprises locales ! Le MAG 4 invite à découvrir les valeurs de BIOSEPTYL et ses brosses à dents 100 % made in France. Un dossier spécial « bien-être » incite à vivre des expériences relaxantes en Beauvaisis. Pour les accros de la mode, 4 pages remplies de bonnes adresses garantissent une virée shopping réussie.

Le MAG, c'est aussi un concentré de thèmes originaux et de bons plans à vivre en famille ou entre amis !

N'hésitez plus et venez retirer le MAG à l'Office de Tourisme :

le lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Je m'abonne au MAG - Je souhaite le recevoir à l'adresse suivante

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Je souhaite recevoir les informations de VisitBeauvais par mail : _____ @ _____

A retourner à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais, 1, rue Beauregard - 60000 Beauvais ou à contact@visitbeauvais.fr

SCLÉROSE EN PLAQUES, NE RESTEZ PAS ISOLÉS, PARLONS-EN !

L'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) propose, avec le soutien du Conseil départemental de l'Oise et de la Ville de Beauvais, des GROUPE DE PAROLE, animés par un psychologue, qui ont pour objet de faire se rencontrer les personnes concernées, de près ou de loin, par cette maladie.

Les étudiants et les professionnels de santé sont également les bienvenus.

Vous serez accueillis avec chaleur et cordialité à l'ancienne mairie de Marissel 166, rue de Marissel à Beauvais un samedi par mois, de 14h à 16h.

**Prochain rendez-vous
Samedi 9 janvier de 14h à 16h**

Une participation symbolique de 2 €
est demandée à chaque séance.

Pour tout renseignement : 06 08 66 05 68

Les rendez-vous de CAFÉ SEP60

L'association CAFÉ SEP60 apporte aide et soutien aux personnes atteintes de sclérose en plaques. Elle propose :

- à Beauvais :
 - une permanence à la MDPH le lundi matin de 10h à 12h
 - un café-débat au restaurant « À la bonne heure » un lundi par mois
- à La Chapelle-aux-Pots (local derrière la mairie) :
 - des activités partagées le 2^{ème} mercredi du mois et le dernier mercredi du mois.

Rens. au 06 10 98 13 04 / 06 74 83 14 40,
ou en écrivant à scleroseenplaque60@gmail.com

Confédération Syndicale des Familles (UDAF)

Vous rencontrez des problèmes avec votre bailleur, vous n'arrivez pas à interrompre votre abonnement téléphonique alors qu'il arrive à son terme légal, une société de recouvrement vous harcèle pour le remboursement d'un prêt... La CSF de Beauvais est à votre écoute et peut vous aider.

Permanences "Conseil au consommateur"

- le mardi tous les 15 jours, de 12h à 14h sur rendez-vous au 35, rue du Gal-Leclerc à Beauvais.
- un mardi par mois de 9h à 11h à la MJA (rue Berlioz à St-Jean).
- un jeudi par mois de 14h à 17h à l'espace Morvan (rue du Morvan à Argentine).

Dates et ren. au : 07 83 70 16 74,
en écrivant à ulcsf.beauvais@free.fr
ou sur la page Facebook de l'ULCSF Beauvais

Les 53 communes de l'agglo

ALLONNE

9, rue de la Mairie 60000 Allonne
Lu, Me, Ve : 9h à 12h / 14h à 18h
Ma, Je : 9h à 12h
Tél : 03 44 02 06 69
mairie.allonne@wanadoo.fr

AUCHY-LA-MONTAGNE

1, rue Boutillier
60360 Auchy-la-Montagne
Ma : 13h à 18h - Ve : 13h à 19h
Tél : 03 44 46 38 09
mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr

AUNEUIL

60, rue du Prieuré -
60390 Auneuil
Lu, Ma, Me : 9h à 12h / 15h à 17h30
Je : 15h à 19h / Ve : 9h à 12h / 15h à 16h30
Tél : 03 44 47 70 23
contact@auneuil.fr

AUTEUIL

37, rue de Gournay 60390 Auteuil
Lu, Je : 17h30 à 19h30
Sa : 10h15 à 12h15
Tél : 03 44 81 10 09
mairie.auteuil@wanadoo.fr

AUX-MARAIS

Rue du 15 Janvier 1954
60000 Aux-Maraix
Ma, Ve : 17h à 19h
Tél : 03 44 48 21 64
mairie.aux.maraix@orange.fr

BAILLEUIL-SUR-THÉRAIN

Place Maurice-Segonds
60930 Bailleuil-sur-Thérain
Lu et Je : 8h30 à 12h
Ma, Me et Ve : 8h30 à 12h / 14h à 18h
Sa : 9h / 12h
Tél : 03 44 07 65 49
mairiedebailleuil@wanadoo.fr

BEAUVAIS

1 rue Desgroux 60000 Beauvais
Lu au Ve : 8h30 à 11h30 /
13h30 à 16h30
Sa : 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h
Tél : 03 44 79 40 00
www.beauvais.fr

BERNEUIL-EN-BRAY

1, rue Neuve
60390 Berneuil-en-Bray
Lu, Ma, Je et Ve :
9h à 12h et de 16h30 à 18h30
Tél : 03 44 81 15 26
mairie-berneuil-en-bray@wanadoo.fr

BONLIER

1, rue de la Ville 60510 Bonlier
Ma : 16h30 à 18h30
Tél > Ma : 8h30 à 16h30 /
Je : 8h30 à 12h
Tél : 03 44 79 11 05
bonlier.mairie@wanadoo.fr

BRESLES

Cour du Château 60510 Bresles
Ma au Ve : 9h à 12h / 14h à 16h30
Sa : 9h à 12h30
Tél : 03 44 07 90 24
mairie@bresles.fr

CRÈVECOEUR-LE-GRAND

Place de l'Hôtel de ville - 60360
Crèvecœur-le-Grand
Lu au Ve : 8h30 à 12h /
13h30 à 17h
Tél : 03 44 46 87 11
mairie-crevecoeur@wanadoo.fr

FONTAINE-SAINT-LUCIEN

Rue de Calais
60480 Fontaine-Saint-Lucien
Lu : 16h à 19h30
Tél > Lu : 14h à 16h
Tél : 03 44 79 15 43
commune.fontainesaintlucien@wanadoo.fr

FOUQUENIES

4, rue de Montmille
60000 Fouquénies
Ma : 15h30 à 18h
Sa : 9h à 11h
Tél : 03 44 79 01 54
mairie-fouquénies@wanadoo.fr

FOUQUEROLLES

2, Grande rue
60510 Fouquerolles
Je : 17h à 19h
Tél : 03 44 80 43 12
mairie.fouquerolles@wanadoo.fr

FRANCASTEL

2, rue de l'Église
60480 Francastel
Lu : 16h à 18h - Je : 18h à 20h
Tél : 03 44 46 90 75
mairiefrancastel@wanadoo.fr

FROCOURT

17, rue du Moulin 60000 Frocourt
Accueil du public :
Lu, Ma, Me, Jeu 9h à 12h
Permanence élus : Ma 17h à 19h
Tél : 03 44 84 77 50
mairie-de-frocourt@wanadoo.fr

GOINCOURT

12, rue Jean Jaurès
60000 Goincourt
Lu, Ve : 11h à 14h
Ma, Je : 14h à 18h
Tél : 03 44 45 14 87
mairie-goincourt@wanadoo.fr

GUIGNECOURT

165 rue de l'Église
60480 Guignecourt
Lu : 9h30 à 11h
Me : 18h à 20h
Tél : 03 44 79 11 52
mairie.guignecourt@wanadoo.fr

HAUDIVILLERS

5, rue de l'Église
60510 Haudivillers
Lu au Me : 9h à 12h
Je : 9h à 12h / 16h à 19h
Ve : 9h à 12h / 17h à 18h
Sa : 9h à 12h - Accueil ouvert les 1^{er} et
3^e samedis du mois
Tél : 03 44 80 40 34
mairie-haudivillers@wanadoo.fr

HERCHIES

15 rue Georges Hernoux
60112 Herchies
Ma, Je : 16h à 19h
Tél : 03 44 81 32 90
mairie.herschies@wanadoo.fr

HERMES

17-19, rue du 11 Novembre
60370 Hermes
Lu 9h - 12h ;
Ma, Me, Je, Ve 9h à 12h & 14h à 18h ;
Sa : 10h à 12h
Tél : 03 44 07 50 06
mairie@ville-hermes.fr

JUVIGNIES

Rue de l'Église
60112 Juvignies
Lu : 17h à 19h / Ve : 16h à 18h
Tél : 03 44 81 76 66
ou 09 77 46 33 80
mairie-de-juvignies@wanadoo.fr

LA CHAUSSÉE DU BOIS D'ÉCU

56, rue Diogène-Maillart
60480 La Chaussée-du-Bois-d'Écu
Me : 18h à 19h
Tél : 03 44 48 88 47
mairie.lachaussee.duboisdecu@orange.fr

LA NEUVILLE-EN-HEZ

1, rue du 8 Mai 1945
60510 La Neuville-en-Hez
Lu : 10h30 à 12h15
Ma : 15h à 19h45
Je et Ve : 15h à 17h45
Sa : 11h à 12h
Tél : 03 44 78 95 43
mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr

LA RUE-SAINT-PIERRE

73, Grande Rue
60510 La Rue-Saint-Pierre
Ma, Ve : 16h30 à 18h30
Tél : 03 44 78 94 42
commune-la-rue-st-pierre@orange.fr

LAFRAYE

19, rue de l'Église 60510 Lafraye
Me : 17h à 19h
Tél : 03 44 80 47 31
mairie.lafraye@orange.fr

LAVERSINES

Place de la Mairie
60510 Laversines
Lu, Je : 9h à 12h de 14h à 18h30
Tél : 03 44 07 71 13
mairie@laversines.fr

LE FAY-SAINT-QUENTIN

29, Grande Rue
60510 Le Fay-Saint-Quentin
Ma : 17h30 à 19h30
Jeu : de 9h30 à 11h30
Tél : 03 44 80 39 66
mairie.fay.st.quentin@wanadoo.fr

LE MONT-SAINT-ADRIEN

1 rue de Rome
60650 Le Mont-Saint-Adrien
Ma & Je : 16h15 à 19h
Tél : 03 44 82 24 16
lemontsaintadrien@wanadoo.fr

LE SAULCHOY

41, Place Marcel Dassault
60360 Le Saulchoy
Lu : 14h à 19h - Je : 14h à 17h
Tél : 03 44 82 91 51 -
communelesaulchoy@orange.fr

LITZ

Rue de la Mairie 60510 Litz
Ma : 9h à 12h / Je : 18h à 19h
Tél : 03 44 51 67 92
mairie.litz@wanadoo.fr

LUCHY

2, rue d'Auchy 60360 Luchy
Lu : 17h à 19h
Ma : 14h à 19h
Ve : 10h à 12h / 14h à 19h
Tél : 03 44 81 74 77
luchy.mairie@wanadoo.fr

MAISONCELLE-SAINT-PIERRE

4, rue de la Mairie
60112 Maisoncelle-Saint-Pierre
Ma : 18h à 19h / Ve : 17h45 à 18h45
Tél : 03 44 81 74 15
maisoncellestpierre@wanadoo.fr

MAULERS

16 Grande Rue
60480 Maulers
Lu : 9h30 à 12h - Me 17h à 19h30
Tél : 03 44 80 71 37
communedemaulers@bbox.fr

MILLY-SUR-THERAIN

Rue de Dieppe
60112 Milly-sur-Thérain
Lu : 14h à 19h, Mar & Ven : 14h à 18h,
Me : 9h à 12h & 14h à 18h.
Tél : 03 44 81 00 22
mairie.millysurtherain@wanadoo.fr

MUIDORGE

18 bis, rue Marcel Dassault
60480 Muidorge
Ma : 17h30 à 18h30
Tél : 03 44 81 71 44 - mairiedemuidorge@
wanadoo.fr

NIVILLERS

16 Grande Rue 60510 Nivillers
Lu : 14h à 16h30
Je : 17h30 à 18h30
Tél : 03 44 79 12 91
mairiedenivillers@wanadoo.fr

PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS

8, rue de l'École
60112 Pierrefitte-en-Beauvaisis
Lu, Je : 17h30 à 19h30
Tél : 03 44 82 18 61
mairie.pierrefitte.bvs@wanadoo.fr

RAINVILLERS

1, rue de l'Église
60155 Rainvillers
Lu, Me, Ve : 15h à 18h30
Tél : 03 44 47 72 06
mairie-rainvillers@wanadoo.fr

RÉMÉRANGLES

38 Grande Rue
60510 Rémérangles
Ma : 17h30 à 19h
Ve : 11h30 à 12h30
Tél : 03 44 78 02 11
mairiederemerangles@wanadoo.fr

ROCHY-CONDÉ

Place de la Mairie
60510 Rochy-Condé
Lu, Je : 9h à 12h / 14h à 18h30
Tél : 03 44 07 71 70
mairie.rochyconde@wanadoo.fr

ROTANGY

10, rue de l'Église 60360 Rotangy
Ma : 9h à 12h
Ve : 9h à 12h / 18h à 19h30
(Permanence des élus de 18h à 19h30
uniquement)
Tél : 03 44 46 92 93
mairie.rotangy60@orange.fr

SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE

8, rue de l'Église
60650 Saint-Germain-la-Poterie
Ma : 18h à 19h
Ve : 17h30 à 19h
Tél : 03 44 82 28 20
mairie-st-germain@wanadoo.fr

SAINT-LÉGER-EN-BRAY

28 Grande Rue
60155 Saint-Léger-en-Bray
Lu et Mer : 17h à 19h
Tél : 03 44 84 41 45
stlegerenbray@wanadoo.fr

SAINT-MARTIN-LE-NŒUD

3, rue de la Mairie
60000 Saint-Martin-le-Nœud
Lu, Me, Ve, Sa : 9h à 10h30
Ma, Je : 17h à 18h30
Tél : 03 44 02 18 52
mairie.st-martin-le-noeud@wanadoo.fr

SAINT-PAUL

2 rue du Feu Saint-Jean
60650 Saint-Paul
Lu, Ma et Je : 9h à 11h45 / 14h à 17h
Me, Ve et Sa : 9h à 11h45
Tél : 03 44 82 20 23
mairie@stpaul60.fr

SAVIGNIES

6, rue du Saint-Sacrement
60650 Savignies
Ma : 16h à 19h ;
Je : 10h à 12h ; Ve : 16h à 18h30
Tél : 03 44 82 29 74
mairie-savignies@wanadoo.fr

THERDONNE

1, place Amédée Langlet
60510 Therdonne
Lu, Je : 16h à 19h
Tél : 03 44 07 73 19
accueil-therdonne@orange.fr
mairie-de-therdonne@orange.fr

TILLÉ

5 rue de l'Église 60000 Tillé
Lu : 16h à 18h ;
Me : 10h à 12h & 16h à 19h ;
Ve : 16h à 18h
Tél : 03 44 48 13 11
mairie-de-tille@wanadoo.fr

TROISSEREUX

36, rue de Calais
60112 Troissereux
Lu, Ma, Je, Ve : 16h à 19h
Tél : 03 44 79 02 89
mairie-de-troissereux2@wanadoo.fr

VELENNES

38 Grande Rue 60510 Velennes
Lu & Ve : 11h à 12h & 17h à 18h
Permanence élus Je : 18h à 19h
Tél : 03 44 80 38 64
mairie.velennes@wanadoo.fr

VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE

Rue de l'École
60112 Verderel-lès-Sauqueuse
À Verderel > Lu, Ve : 18h à 19h
À Sauqueuse > 1^{er} et 3^{ème} mercredis
de chaque mois de 18h à 19h
Tél : 03 44 81 72 18
verderel.mairie@wanadoo.fr

WARLUIIS

Rue des Écoles 60430 Warluis
Lu au Ve : 9h à 12h
Ma, Ve : 14h à 18h
Tél : 03 44 89 27 13
mairie.warluis@wanadoo.fr





Pour faciliter l'activité des commerçants du territoire, pendant la crise sanitaire comme demain, durablement, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a lancé une plateforme locale de vente en ligne.

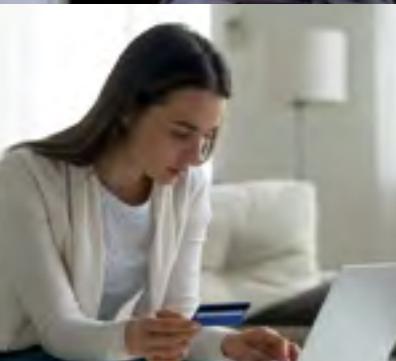
Même en ligne, *j'achète local !*

Commerçants du Beauvaisis,

**VOTRE MARCHÉ LOCAL
EN LIGNE COMMENCE AUSSI ICI**

placedubeauvaisis.fr

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT POUR VENDRE EN TOUTE SIMPLICITÉ



placedubeauvaisis.fr